inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 34
juillet 1977, 6me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1977 (Inforespace n° 31 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1977 (n° 1 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 2900,—	FF 420,—	FB 3350,—
étudiant	FB 2600,—	FF 380,—	FB 3050,—

Cotisation de soutien par année : FB 650,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1976) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos cinq premières années de parution (n° 1 à 30) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis ».

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial	**2**
«... Nous venons de UMMO, planète de l'étoile IUMMA ...»	**4**
Nos enquêtes	**6**
Nouvelles internationales	**11**
Un réseau de détection en Belgique	**17**
Le dossier photo d'inforespace	**18**
L'affaire des « boules » de l'Aveyron (3)	**20**
Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (6)	**24**
On nous écrit	**27**
Chronique des OVNI	**31**

Editorial

Juin 1947 — juin 1977.

Trente années ont passé depuis la « fameuse » observation de Kenneth Arnold. Nous ne pouvions manquer de rappeler cet anniversaire. Qui nous l'aurait pardonné ?

Et pourtant, que représente encore cette date devant un phénomène qui s'est révélé actif à toutes les époques de l'histoire de l'humanité ?

Et cet anniversaire qu'il convient de célébrer, le sera-t-il dans l'indifférence de l'échec ou la joie du succès ?

Certains prétendent que l'ufologie est arrivée à un tournant de son développement. Mais le chemin qu'elle suit semble furieusement tourmenté et ressemble plus à une route de montagne aux nombreux lacets qu'à une autoroute presque rectiligne. Les virages qu'elle a dû prendre furent fréquents, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Après avoir connu les honneurs d'une presse heureusement revenue à de meilleurs sentiments à son égard, l'ufologie semble actuellement marquer le pas, comme si nous étions dans le creux de la vague. Lassitude du public, décrudescence des cas d'observation ou — ce qui serait plus grave — une indifférence chez ceux qui ont entrepris d'étudier d'un peu plus près ces OVNI ? Le tout à la fois peut-être, et il convient de le comprendre pour réagir au plus tôt.

Dans une émission récente (« Les coulisses du vide » - RTB 2), l'animateur, M. Philippe Longtain, me suggérait que cette lassitude pourrait provenir d'une ambiguïté majeure dans l'étude des OVNI : nous pronerions des recherches sur ces phénomènes tout en étant convaincus que nous serions encore loin d'arriver à une solution, fût-elle partielle.

Nous pourrions répondre par une boutade et affirmer en tout cas qu'il n'est pas nécessaire de réussir pour entreprendre et que l'espoir, même mince, est suffisant pour donner l'enthousiasme souhaité. Absence de nouveautés ne signifie pas toujours lassitude. Une revue comme Inforespace est liée à l'actualité, qu'on le veuille ou non, et quand celle-ci est pauvre, il est bien difficile de disserter à son sujet.

Nous savons par les contacts que nous avons avec eux que plusieurs chercheurs travaillent aujourd'hui sur des voies nouvelles que l'ufologie avait peut-être négligées jusqu'à présent. Leurs recherches sont embryonnaires et il est beaucoup trop tôt pour en donner des détails. Il y a cependant une caractéristique à signaler : ces chercheurs sont généralement jeunes et ils n'ont pas peur de quitter certains sentiers battus. Un de leurs chefs de file (qu'il me pardonne l'expression), Jean-Pierre Petit, parle même de « savanturiers » quand il évoque ce que devrait être la recherche scientifique actuelle dans le domaine de l'ufologie.

Et là réside peut-être l'ambiguïté évoquée plus haut. Elle n'est pas dans l'occultation des difficultés qui se présentent à nous, ni dans un enthousiasme précaire lié à la fragilité de nos espoirs. Cette ambiguïté est née de la « récupération » de l'ufologie.

Expliquons-nous. Tous ceux qui s'acharnent depuis des dizaines d'années à lutter pour une reconnaissance des OVNI et leur étude rigoureuse ont connu essentiellement trois périodes. Celle de la « honte » où l'on montrait du doigt les « soucoupistes », ces êtres curieux, probablement anormaux, qui parlaient des OVNI comme s'il s'agissait d'une chose sérieuse.

Il y eut ensuite l'époque publicitaire, où dans la lancée de mai 1968, la contestation fut à l'honneur. Et s'occuper des OVNI, en revendiquer une étude scientifique contre les mandarins des universités, n'était-ce pas là une contestation originale. Cette période a duré de 1970 à 1976. Elle a vu une véritable marée d'informations publiques : émissions radio ou TV, une abondante littérature sur le sujet, le développement de plusieurs groupements ufologiques, sans oublier les articles de la presse écrite.

Durant ces quelques années, le public s'est rendu compte que l'on semblait enfin prendre conscience du bien fondé des témoignages d'observation d'OVNI. Ce n'était plus des ivrognes ou des demi-fous

qui avaient vu des « soucoupes », mais Monsieur-Tout-le-Monde, et même des gendarmes. Ce que les mouvements marginaux appelent la « récupération » était au bout du chemin.

Et l'ufologie est bien un mouvement marginal.

A force de se répéter, l'inattendu devient banal, et le mystérieux s'affadit. Et si tout le monde (ou presque) admet qu'il est bien possible, en effet, que ces fameux OVNI constituent une réalité indéniable, ceux-ci deviennent un sujet d'étude comme un autre et rentrent dans le système des choses établies. Un changement lourd de sens à cet égard : on ne parle plus de « soucoupistes » mais d'« ufologues ». Il faudrait revoir la dialectique de notre action car la troisième des époques envisagées plus haut pourrait bien être apparue : ce sera celle de l'indifférence si nous n'y prenons pas garde.

Il est vrai que depuis plusieurs mois le phénomène OVNI semble s'octroyer des « vacances » qu'il estime sans doute bien méritées. Nous sommes loin des vagues de 1972 ou 1974. Les cas sont peu nombreux et les observations importantes sont rarissimes. Que faire, sinon attendre des jours meilleurs? Revenons-en maintenant à des aspects plus positifs. A la rentrée nous vous proposerons notre numéro spécial entièrement consacré aux problèmes du témoignage en ufologie. Une étude de Michel Carrouges en sera le point fort : son article traite des divers rapports qui existent entre témoins, enquêteurs et observations. Une nouvelle moisson d'idées neuves et intelligentes à ne pas manquer.

Mais l'événement le plus important de cette rentrée sera « l'inauguration » des nouveaux locaux de la SOBEPS. Tous ceux qui sont passés nous rendre visite ces dernières années se souviennent du bureau exigu que M. Clerebaut avait réservé à nos activités. Au fil du temps, l'appartement avait été envahi par nos documents et notre extension tentaculaire causait des problèmes de moins en moins solubles. Aujourd'hui la SOBEPS a déménagé (n'oubliez pas notre nouvelle adresse : 74 avenue Paul Janson - 1070 Bruxelles, et notre nouveau n° de téléphone : 02/524.28.48).

Depuis plusieurs semaines, nos activités ufologiques ont été remplacées par le bricolage. Le chantier est ouvert, on lave, on décape, on bouche les fissures, on scie, on cloue, on peint ... Bientôt nous pourrons vous accueillir dans des locaux enfin à la mesure de nos ambitions. Un bureau permanent sera installé pour mieux vous recevoir. Grâce à l'espace disponible, nos collaborateurs pourront travailler sur place à partir de notre bibliothèque (revues et livres se comptent par centaines sinon par milliers).

Il est une tentation facile pour un groupement de se croire le nombril du monde, un peu meilleur que ses confrères, plus sérieux, et mieux organisé. Nous avons déjà évoqué ce problème et même si nous sommes parfois tombés dans ce travers, il est clair que cette position est indéfendable.

Cependant, c'est à notre connaissance la première fois en Europe qu'un groupement ufologique privé pourra disposer de tels bureaux de travail. Et cela est indispensable car le sérieux et l'efficacité de notre action passe aussi par là. Il est des domaines où l'amateurisme étroit finit par empêcher une progression nécessaire. L'ufologie est de ceux-là.

Ce cadre nouveau doit vous motiver à venir nous rejoindre. C'est à vous qui me lisez et avez cet espoir en un développement de nos connaissances sur les OVNI que je m'adresse. Les portes de la SOBEPS vous sont ouvertes et ne dites pas : « Ils se débrouilleront bien sans moi ». Actuellement nous comptons environ 1 % de collaborateurs actifs par rapport aux membres de la Société. C'est trop peu, beaucoup trop peu.

En cette période de vacances propices aux mises au point et aux réflexions de tous ordres, n'oubliez pas notre proposition et en octobre, c'est avec joie que nous vous accueillerons dans nos bureaux fraîchement peints et décorés. Vous nous apporterez votre enthousiasme et vos projets. L'ufologie est à construire, ne l'oubliez pas, et rien n'est plus exaltant que d'y contribuer.

Michel Bougard.
Président.

"...Nous venons de UMMO, planète de l'étoile IUMMA..."

Dans le précédent numéro d'Inforespace, Claude Poher démontrait que les photographies de San José de Valderas (Espagne) et l'affaire UMMO, qui lui est associée, n'étaient que de vastes mystifications. Nous vous promettions de revenir plus longuement sur cette mystérieuse affaire UMMO, et l'article qui suit tente d'en faire le point aujourd'hui. C'est Antonio Ribera, un ufologue espagnol, qui fut directement mêlé à la révélation de UMMO.

Il racontait en 1974 (voir références) : « Durant le printemps de 1967, alors que je me trouvais à mon domicile de Barcelone, j'ai reçu un appel téléphonique d'un inconnu qui se présenta sous le nom de Julian Delgado. Il se disait originaire de Madrid et désireux de me voir pour m'entretenir de sujets de la plus grande importance. (...) Quand je le rencontrai dans un café du centreville, j'eus à faire à un jeune homme d'allure agréable et aux gestes un peu nerveux. Il me parla d'un de ses amis, Enrique Villagrasa Novoa, un ingénieur civil occupé dans la construction et les travaux publics, qui vivait lui-aussi à Madrid et qui aurait eu, selon lui, de longues conversations téléphoniques avec des êtres extraterrestres sur des sujets techniques. (...) Quelques jours plus tard, Villagrasa recevait un rapport dactylographié de 16 feuillets, chaque page étant marquée d'un cachet curieux ressemblant au symbole alchimique d'Uranus ... »

L'affaire UMMO commençait.
Ribera apprit ainsi que depuis 1965, une bonne vingtaine de personnes (la plupart de Madrid) avaient reçu ce rapport mystérieux par la poste. Il y avait parmi eux un auteur dramatique connu, un ingénieur, une employée de l'ambassade des Etats-Unis, un avocat, etc...

Le 10 juin 1967, ce furent l'observation et l'atterrissage de San José de Valderas. Il semble prouvé que plusieurs des « correspondants » d'UMMO avaient été avertis de la date et des coordonnées géographiques de l'apparition de cet OVNI sur lequel (ô hasard !) figurait une sorte de H barré, rappelant à s'y méprendre le sigle des émissaires d'UMMO. Le premier à publier sur cette affaire fut le « professeur » Fernando Sesma, président de la « Société des Amis de l'Espace », qui fit éditer, en 1967, « UMMO, une autre planète habitée » et « Les extraterrestres parlent : révélations et enseignements des hommes d'autres planètes » (tout un programme !). Sesma avait une réputation de mystique crédule et son œuvre fut considérée comme étant de la fiction pure. Cependant, Antonio Ribera et Rafael Farriols qui étudièrent en détail l'affaire UMMO purent vérifier qu'il était au moins sérieux sur ce point : Sesma s'étant tout simplement contenté de compiler l'abondante « documentation » que les « Ummites » lui avaient envoyée par la poste (anachronisme des moyens !).

Parmi ces publications reçues, en voici quelques échantillons :

« Les bases biogénétiques des êtres vivants du cosmos » (24 pages);

« Description des aéronefs d'UMMO ou OAWOO-LEA UEWA OEMM » (43 pages, avec croquis et illustrations);

« Structure du UMMOALEWE, ou structure sociale de UMMO » (8 pages),

« Panorama de la psychologie terrestre » (4 pages);

« Théorie du IBOZOO UU, ou une nouvelle conception de l'espace ».

Dans ces documents on apprend ainsi que la planète UMMO tourne autour de l'étoile IUMMA située à 14,6 années-lumière du Soleil, et qui serait, selon les Ummites, l'étoile cataloguée Wolf 424 par les astronomes de la Terre.
Un des dossiers précise : « Dans l'année terrestre 1950, nous avons atterri sur cette OOYAA (étoile froide). Deux années terrestres auparavant, nous avions enregistré un signal faible sur la fréquence de 413,44 mégacycles et nous avions été incapables de le déchiffrer. Il avait été émis vers 1934. Des recherches ultérieures ont permis de préciser qu'il avait été envoyé entre le 5 et le 7 février 1934 par un navire norvégien qui se trouvait à la latitude de Newfoundland. Ce message était rédigé en morse et c'est la raison pour laquelle nous n'y avions d'abord rien compris. Nos techniciens pensaient qu'il s'agissait d'un code dans un système binaire (point = zéro, trait = 1). Vous serez surpris d'apprendre que la durée du message était de 2,2 UIW (environ 6,8 minutes), ce qui nous a permis de repérer la position de votre système solaire à qui nous avons donné le nom de GAA. (...) C'est le 28 mars 1950, jour terrestre, à 04 heure 17 minutes 03 secondes GMT, qu'un OAWOLEA UEWA OEM (vaisseau spatial lenticulaire) prit contact pour la première fois de son histoire avec la lithosphère de la Terre. L'atterrissage eut lieu dans un endroit du département des Basses-Alpes

(France), à quelques 8 000 mètres de distance de la ville de La Javie ... ».

Cette précision est importante et on ne s'est pas fait faute de la vérifier. Des enquêtes officielles (au niveau préfectoral) auraient même eu lieu. Nous ignorons cependant quelles en furent les résultats exacts. Il semblerait que près de l'endroit cité par les Ummites (continuons de les appeler ainsi), on aurait effectivement découvert une ferme abandonnée par les propriétaires qui, retirés sur la Côte d'Azur, mèneraient une vie bien audessus des moyens qui devraient être les leurs. En fait, ainsi que devait le déclarer à l'époque M. René Fouéré (GEPA), ces enquêtes furent « incertaines et contradictoires ».

Ces divers envois étaient postés à travers le monde, le plus souvent d'Espagne, mais aussi d'Angleterre, d'Allemagne et même d'Australie. Au moment où les astronomes de la mission Apollo XI atteignaient la Lune, Antonio Ribera reçut ainsi le message suivant daté du 28 juin 1969 : « UMMO AELEWE. Langues utilisées : français, anglais, russe, espagnol, italien, allemand. Nombre de copies : 18.D.Antonio Jorda. Hommes de la Terre : c'est avec un profond respect que nous avons observé cette étape dans votre progrès technologique. La rupture du cordon ombilical qui vous permettra de vous éloigner de votre mère et de visiter notre galaxie. Avec émotion, notre groupe d'explorateurs originaires de l'étoile solidifiée UMMO vous salue. »

D'autres documents dactylographiés relatent quelques conceptions philosophiques des habitants d'UMMO, on y envisage les rapports entre Terriens et Ummites, on y donne aussi quelques renseignements sur les sciences et la technologie ummites. Il est à remarquer que ces renseignements ne sont pas bien originaux, la philosophie ummite est proche du kantisme et les réalisations techniques appartiennent à une honnête science-fiction terrestre. L'emploi de néologismes tels que « exgéognosologique », « macrosocial », « bioculturel », « bisynchrovalente », « terracentrique » ou « géosociale » laisse penser que les habitants d'UMMO ont reçu, ainsi que le fait remarquer Ribera, une bonne éducation on ne peut plus classique en grec et en latin. D'autre part, certains aspects de la vie quotidienne sur UMMO évoque de très près une certaine sublimation de l'« american way of life » avec son lot de gadgets et un puritanisme exacerbé.

Tous les faits indéniables qui entourent l'affaire UMMO n'ont rien d'extraordinaires en eux-mêmes. Les textes dactylographiés contiennent bon nombre d'erreurs comme l'a montré Claude Poher, et on a même retrouvé le dactylo responsable de l'expédition des textes en espagnol. Bien entendu, il prétend avoir reçu des ordres stricts des Ummites, ceux-ci lui dictant la matière des documents. D'autres faits, qui n'ont pas pu être vérifiés exactement (l'atterrissage de La Javie) ou pour lesquels on ne dispose que d'informations douteuses, sont par contre plus étonnants. Dans cette dernière catégorie, il faut signaler l'existence de « machines » aux propriétés singulières qu'auraient pu observer un certain nombre de témoins privilégiés. Ainsi une sorte de boîte miraculeuse qui au simple énoncé de voyelles prononcées dans un certain ordre aurait permis l'observation « in vivo » de diverses coupes histologiques (sic). Mieux que la caverne d'Ali Baba. Nous constatons bien sûr que les témoins de ces phénomènes hors du commun n'ont jamais pu être situés avec précision.

Pour conclure, il est bon d'envisager les hypothèses qui ont été proposées pour expliquer cette mystérieuse affaire UMMO :

1. La plaisanterie. La durée et la complexité sont telles qu'il faut écarter cette idée. Aucun plaisantin, aussi doué et tenace soit-il, n'aurait pu monter une telle « blague ».

2. Il pourrait s'agir d'une mystification montée de toutes pièces par un puissant organisme dans le but de discréditer l'ensemble des ufologues. Sur base des textes, cet organisme serait originaire des Etats-Unis et aurait choisi l'Espagne en raison de son caractère de « pays européen arriéré ». Une fois la mystification mise en place, en dévoilant brusquement la supercherie, on pouvait ainsi dénigrer l'ensemble de l'ufologie.

3. Une autre hypothèse voudrait que, toujours en provenance des Etats-Unis, il se soit agi d'une expérience visant à mettre en évidence les effets de l'annonce d'une arrivée d'êtres extraterrestres sur la Terre.

4. Et enfin, dernière hypothèse envisagée : UMMO est réel et les Ummites sont venus sur la Terre pour instruire certains privilégiés.

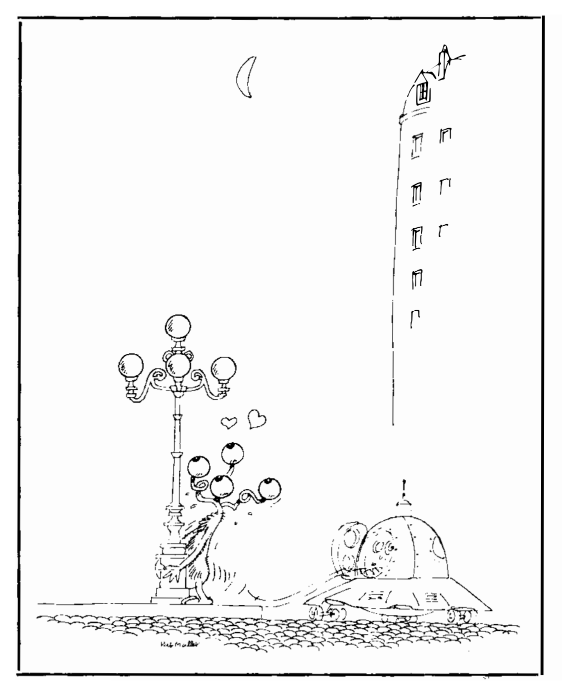
Remarquons encore que cette affaire de contacts présumés entre des hommes et des entités extra-terrestres sort résolument du lot des autres témoignages de ce genre. Ici, les messages ne veulent pas apporter une « vérité nouvelle », leur mysticisme est inexistant. Il s'agit seulement de documents à caractère pédagogique visant à une information sur des sujets techniques, sociologiques ou philosophiques.

Pour conclure, nous rappelerons que si Claude Poher a montré que cette affaire UMMO n'était qu'une supercherie de taille, nous ne manquerons cependant pas de nous interroger avec lui sur les mobiles d'une telle opération. Le mystère UMMO n'est pas définitivement éclairci et c'est bien cela qui est troublant.

Michel Bougard.

Références :

Flying Saucer Review (FSR), Vol. 20, n° 4, 1974, pp. 20-24.
FSR, Vol. 20, n° 5, 1975, pp. 13-16.
FSR, Vol. 21, n° 1, 1975, pp. 26-28.
FSR, Vol. 21, n° 3-4, 1975, pp. 43-46.
FSR, Vol. 21, n° 2, 1975, pp. 24-25.



Nos enquêtes

Un quasi-atterrissage au Pays de Herve

Les lieux

Cette observation s'est déroulée sur le territoire de la commune d'Henri-Chapelle à environ 11 km au nord-nord-est de Verviers au lieu-dit « Pancherelle » en bordure de l'autoroute E5 reliant Liège à Aix-la-Chapelle.

Henri-Chapelle domine le plateau de Herve qui culmine à 354 m d'altitude ; la densité de population de cette région est relativement faible : 50 à 150 habitants au km^2. Les activités y sont principalement agricoles (herbages et cultures fruitières) et l'élevage des bovins très développé. Le site du quasi-atterrissage se trouve à l'est d'une petite route vicinale qui mène d'Henri-Chapelle à Andrimont. C'est une prairie en légère déclivité entourée d'une haie d'aubépine assez basse et de quelques chênes indigènes de petite taille. Au sud, elle est bordée par l'autoroute que l'on distingue derrière un massif d'arbustes et au nord par un chemin de terre qui aboutit à une ferme isolée dont on aperçoit les bâtiments à plus de 200 m.

Il n'y a aucune industrie importante dans les environs immédiats du lieu de l'observation. Au sud de l'autoroute, à quelques centaines de mètres, passe une ligne électrique H.T. (70 kV) reliant Rechain à Eupen (une centrale thermique à Verviers et une centrale hydraulique à Eupen) et à environ 1,5 km, dans cette même direction, une faille géologique de plusieurs kilomètres se développe selon un axe orienté d'Olne à Welkenraedt (SO - NE).

Les faits

Les deux témoins, Jean-Claude Rogister (18 ans 1/2) et Lydia Deliège (16 ans) avaient passé la soirée du samedi 22 juin 1974 dans un dancing de Vaals en Hollande (1). Bien avant minuit ils quittèrent l'établissement et rentrèrent chez eux en roulant côte à côte sur leurs vélomoteurs. Ce soir-là le ciel était bien dégagé et complètement étoilé. Il n'y avait pas de vent et la température était un peu fraîche (2).

Après avoir dépassé le village d'Henri-Chapelle, ils aperçurent dans le lointain, en direction de l'autoroute et à environ deux kilomètres de distance, une vive lueur bleutée qu'ils prirent tout

1. Ils n'y consommèrent aucune boisson alcoolisée.
2. Lever de la Lune à 07 h 18, coucher à 22 h 31 (heure locale); N.L. le 20.

d'abord pour un feu de signalisation utilisé par la gendarmerie en cas d'accident.

La luminosité était importante car celle-ci était bien discernable dans la nuit alors que l'éclairage des lampes au sodium de l'autoroute n'était pas perceptible à cette distance. Précisons toutefois qu'à ce stade préliminaire les témoins ne distinguaient pas encore la source lumineuse même, tout ce qu'ils voyaient c'était une lueur diffuse bleue qui clignotait au lointain devant eux.

En laissant le hameau d'Auweg derrière eux, les cyclomotoristes se rendirent compte que la clarté était telle qu'il ne pouvait s'agir d'un feu de voiture de police. A cet endroit, la route qui est orientée approximativement nord - sud descend faiblement puis elle remonte vers le pont qui enjambe l'autoroute. En arrivant au bas de la pente, ils étaient maintenant à moins de 150 m de la lueur insolite. Un bouquet d'arbres masquait encore la source même du phénomène puis, brusquement, ils aperçurent sur leur gauche, au milieu d'une prairie bien dégagée, un objet lumineux qui tournoyait sur place dans le silence le plus total. Moins de 100 m séparaient cette fois les témoins de l'impressionnant spectacle. Eberlués, ils mirent pied à terre sans pour autant couper les moteurs et éteindre les phares des vélomoteurs.

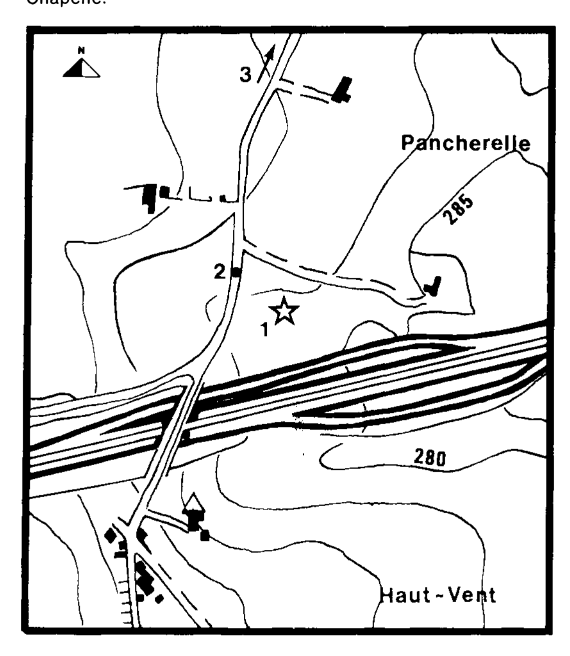
Comme les témoignages qui furent recueillis séparément présentent quelques dissemblances, il est préférable, pour plus de clarté, de les soumettre distinctement (3) :

Version de J.C. Rogister

Pour ce témoin il s'agissait d'un objet rond assez plat dont la forme était précise et qui stationnait à un ou deux mètres seulement au-dessus du sol. Par rapport aux poteaux électriques de l'autoroute tout proche, il est absolument certain que l'objet se trouvait nettement plus bas que les réflecteurs éclairant le petit parking bordant la prairie. Ce repère permit donc au témoin d'estimer assez correctement à quelle hauteur « planait » l'objet.

Celui-ci tournait très rapidement sur lui-même dans le sens des aiguilles d'une montre. Malgré la vitesse de rotation qui était relativement importante, le témoin dénombra plusieurs lumières qui semblaient clignoter. Selon J.C. Rogister la forme générale rappelait celle de l'objet photographié par Rex Heflin à Santa Ana en Californie le 3 août 1965 (4), la partie inférieure étant toutefois un peu plus épaisse que celle de l'objet observé aux Etats-

Plan des lieux (échelle1:10.000me)
1. position de l'objet ; 2. les témoins ; 3. vers Henri-Chapelle.



Unis. Le plus grand diamètre devait atteindre approximativement 20 m et la hauteur totale environ 2,50 m. L'objet était complètement lumineux et de teinte blanche, un halo l'entourait et le témoin croit se souvenir que la prairie était éclairée. Par contre il ne se souvient plus si lui-même et sa compagne étaient également éclairés. Une série de lumières bleues étaient visibles dans la partie inférieure mais J.C. Rogister ne put en préciser le nombre et dire si celles-ci tournaient en même temps que l'objet ou si elles étaient fixes et visibles seulement par des ouvertures ou sortes de hublots qui tournaient devant une source lumineuse principale. Ces lumières clignotaient à un rythme comparable à un feu tournoyant d'une voiture de police. L'observateur distingua également plusieurs lumières jaunes disposées dans la partie supérieure de l'objet; la luminosité de ces dernières était beaucoup plus faible que celle des bleues. Aucun autre détail n'a été remarqué.

Le mouvement rotatif était tel que les témoins ressentirent très nettement un vent fort qui agitait le feuillage de la haie et des arbres bordant le pré. Ce phénomène était particulièrement surprenant

3. Une première enquête fut menée par M. Guy Lemaire en mars 75 et une contre-enquête l'année suivante.
4. Le témoin ne fit ce rapprochement que bien après son observation lorsqu'il consulta les numéros d'Inforespace où cette photo fut publiée (Inforespace n° 3, pp. 10-13).



car ce soir-là il n'y avait pas de vent, c'est pourquoi le témoin est catégorique en affirmant que le déplacement d'air était incontestablement provoqué par l'objet, d'autant plus qu'après la disparition de celui-ci, ce souffle ne fut plus ressenti. D'après le jeune homme, l'objet est toujours resté au même endroit et hormis la rotation, il n'a constaté aucun déplacement latéral ni mouvement ascentionnel ou de descente.

Afin de mieux observer l'étonnant spectacle qui s'offrait à leurs yeux, J.C. Rogister proposa à sa compagne d'éteindre les moteurs des cyclomoteurs et c'est précisément à l'instant où ils coupèrent le contact que subitement l'objet lumineux disparu. Plus rien n'était visible, pas même une silhouette sombre. Cette soudaine disparition aurait été accompagnée d'un léger sifflement qui s'atténua rapidement. Le témoin le compara au son produit par un téléviseur mal réglé. Cet événement soudain ébranla quelque peu les deux observateurs qui préférèrent quitter les lieux au plus vite. Ils remirent les moteurs en marche sans difficulté et s'éloignèrent en direction de l'autoroute. En passant sur le pont qui la surplombe, ils remarquèrent encore que plusieurs voitures stationnaient dans le petit parking longeant la prairie. Bon nombre d'automobilistes étaient sortis des voitures et manifestement tous regardaient encore en direction du pré où, quelques instants plus tôt, l'objet lumineux s'était évanoui dans la nuit. Les deux jeunes gens ne cherchèrent pas à héler ces autres témoins et ils continuèrent leur chemin en direction de Verviers.

Version de L. Deliège

Dans les grandes lignes le témoignage de Mlle Deliège confirme le précédent, mais dans les détails on ne manquera pas de relever quelques différences. La description donnée ici est plus sommaire mais la jeune fille reconnaît qu'elle ne s'est pas particulièrement intéressée au phénomène car un sentiment d'insécurité l'incita à ne pas prolonger l'observation outre mesure. Elle préférait quitter les lieux et poursuivre sa route pour rentrer chez elle.

D'après cette observatrice la taille du phénomène était, par comparaison, nettement inférieur à celle d'une voiture. Elle donna une description assez peu précise de la forme en se contentant d'expliquer que c'était une sorte de globe lumineux bleuté, tournant sur lui-même et enveloppé d'un halo. Cet objet pouvait se trouver à une dizaine de mètres du sol et en plus de la rotation qui provoquait un vent puissant, elle signala également un mouvement de balancement de gauche à droite ainsi qu'un léger déplacement vers le sol suivi d'une remontée lente. Il sembla enfin au témoin que l'objet se rapprochait et augmentait de volume. Elle ne remarqua aucun détail particulier et ne signala aucune source lumineuse clignotante comme le fit son compagnon. Par contre elle aurait perçu un son assez intense, une sorte de tintement régulier semblable au bruit émis par un clignotant de voiture. Ce son se serait amplifié conjointement à l'accélération de la vitesse de rotation.

D'autre part elle confirma qu'en coupant le moteur de son véhicule, le phénomène lumineux disparut brusquement : « comme ça, d'un coup, vraiment ... plus rien ». Bien que les réverbères de l'autoroute et du parking tout proche diffusaient une certaine clarté sur le pré, plus rien n'était

Comparaison sommaire des deux témoignages

		J.C. Rogister	L. Deliège
Distance	:	entre 80 et 100 m	imprécise, variable
Hauteur	:	env. 2 m au-dessus du sol	peut-être 10 m
Dimensions	:	⌀ 20 m env., H. 2,50 m env.	plus petite qu'une voiture
Forme	:	soucoupe	imprécise, peut-être globe
Couleur	:	objet blanc lumineux + halo bleuté	luminosité bleutée
Lumières	:	bleues (clignotantes) et jaunes	pas de lumières clignotantes
Mouvements	:	rotation sur place	rotation, balancement, rapprochement
Bruit	:	léger sifflement à la fin	tintement
Effet	:	vent provoqué par la rotation	vent provoqué par la rotation
Disparition	:	subite	subite
Durée totale	:	environ 7 min.	environ 10 min.

visible, pas même la présence d'un objet sombre, ceci dans l'éventualité où l'objet lumineux se serait subitement éteint sans pour autant quitter les lieux. Après la disparition du phénomène, elle remit son vélomoteur en marche sans difficulté (le phare se ralluma normalement) et poursuivit sa route jusque chez elle.

Soulignons encore que le témoignage de Lydia Deliège est assez imprécis et qu'elle ne semble pas garder un souvenir persistant de son observation. Toutefois elle maintient qu'il s'agissait bien d'un objet d'apparence solide qui diffusait une luminosité bleutée (elle ne mentionne pas d'autres couleurs). D'après elle le paysage n'était pas élairé par la luminosité de l'objet et elle n'a remarqué aucun feu clignotant. Elle ne peut dire à quelle distance exactement se trouvait l'objet par rapport à la route; son récit nous apprend tout au plus que le phénomène lumineux se situait au-dessus de la prairie. La durée de son observation serait d'environ dix minutes, mais une fois encore cette information est très approximative.

Comme il n'y avait pas de bétail dans le pré ni dans les prairies voisines, les témoins n'ont remarqué aucune réaction d'animaux à proximité des lieux de l'observation.

La suite de l'enquête

Après le premier entretien avec J.C. Rogister, une visite des lieux s'imposait et, accompagné de ce témoin, une inspection de la prairie fut entreprise. Neuf mois déjà s'étaient écoulés depuis les événements aussi aucune trace suspecte n'a été découverte hormis les restes calcinés d'une souche d'arbre et une zone circulaire d'environ 3 m de diamètre où il n'y avait plus d'herbe ! Cette trace impressionnante résultait en fait d'une opération de défrichage menée par le propriétaire du pré. Ce dernier ne se souvenait pas d'avoir constaté un comportement anormal chez ses animaux à l'époque de l'observation. Ce fermier ne remarqua d'ailleurs aucun autre fait insolite dans les environs de son exploitation agricole. De même, les autorités locales n'ont rien de particulier à signaler pour cet avant-dernier week-end du mois de juin. Aucun autre témoignage ne vient, hélas, confirmer celui des deux jeunes gens; les habitants des quelques maisons isolées du voisinage ont été interrogés sans succès. Faute de renseignements précis, il n'a pas été possible de retrouver les automobilistes qui, d'après les deux témoins, auraient assisté au phénomène inhabituel depuis le petit parking de l'autoroute.

Informations complémentaires

L'observation la plus rapprochée dans cette région se situe à Andrimont. Elle eut lieu dans la soirée du vendredi 17 novembre 1972 entre 22 et 22 h 30. Le témoin principal, policier dans la commune, a observé durant une quinzaine de minutes, un objet lumineux cylindrique blanc (comme une cigarette) qui resta immobile verticalement à moins de 1 000 m du témoin.

Un autre témoignage a été recueilli à Walhorn en 74. Il s'agit de l'observation de M. Fredien Allard qui eut lieu vers 21 h 50 le jeudi 2 mai. Roulant sur l'autoroute E5 en direction de Verviers, l'automobiliste aperçu pendant 20 secondes un objet triangulaire très lumineux de couleur rouge qui se déplaçait parallèlement à l'autoroute en direction de Verviers.

Rappelons encore l'observation de M. Crahait qui

le 10 septembre 1974 aperçut depuis Verviers un objet rond, de couleur sombre, qui émettait un faisceau lumineux tronqué (5).

Commentaires

Aucun témoignage indépendant n'ayant confirmé jusqu'à présent cette observation, on ne peut que se référer à la bonne foi des témoins. Ceux-ci semblent sincères et il n'apparait pas de discordances notables dans leurs témoignages qui pourraient faire douter de leur honnêteté. Si l'on admet l'authenticité de cette observation, il ne fait aucun doute que le phénomène ne peut s'accommoder d'une explication conventionnelle. Les témoins étaient vraiment trop près de celui-ci et l'attention de l'un d'eux trop soutenue pour concevoir une mauvaise interprétation de leur part.

Une des caractéristiques les plus frappantes de cette observation qui retient immédiatement l'attention est le vent engendré par l'objet tournoyant à vive allure sur lui-même. Cet effet est assez rarement signalé dans les comptes rendus d'enquêtes publiés par les groupements qui récoltent des témoignages. Un des seuls témoins qui en Belgique a ressenti un tel souffle, fut un ouvrier de l'équipe de jardiniers du Golf Club situé à Ohain dans le Brabant wallon. En septembre 1972, alors qu'il tondait les greens du domaine sportif, il aperçut un objet circulaire qui provoqua un tourbillon d'air en passant au-dessus de lui (6).

Ici toutefois cet incident se différencie par le fait qu'il s'agissait d'un objet se déplaçant à grande vitesse, alors qu'à Henri-Chapelle le vent était provoqué par un objet stationnaire.

Contrairement à d'autres rencontres, très nombreuses celles-ci, où les moteurs et phares de véhicules agonisent à l'approche d'un OVNI, les deux vélomoteurs n'ont jamais eu la moindre défaillance. Il est même piquant que l'objet lumineux disparut subitement dès l'instant où les deux jeunes gens coupèrent le moteur de leur machine.

Et pour conclure, l'aspect le plus déconcertant de ce cas n'apparait peut-être pas du côté du pré où stationnait l'OVNI mais plutôt sur la route où s'arrêtèrent deux vélomotoristes ébaubis. En effet, voici deux témoins qui furent confrontés dans des conditions identiques à un même phénomène et qui pourtant le perçurent de façon différente. D'une part J.C. Rogister remarqua des lumières clignotantes sans entendre aucun bruit, tandis que sa compagne ne vit point ces feux mais entendit par contre un tintement de plus en plus sonore qu'elle compara au bruit d'un clignoteur de voiture. Un clignotement fut bien constaté par les témoins, mais le premier le perçut par la vue et le deuxième par l'ouïe !

Fiche technique de l'observation

Date : samedi 22 juin 1974.
Lieu : Henri-Chapelle (Province de Liège) 50°38'45" N., 5°54'20" E.
Objet : soucoupe (assiette profonde retournée).
Nombre de témoins : 2.
Indice de crédibilité : 3.
Indice d'étrangeté : 3.
Classification : RR1.

Jean-Luc Vertongen.

5. Voir Inforespace n° 30, p. 44.
6. Voir Inforespace n° 23, pp. 18-19.

A lire...

Chasseurs d'OVNI

par François Gardes

Collection « Les chemins de l'impossible », Albin Michel, 1977.

Si nous vous entretenons rarement des ouvrages (nombreux) qui sortent régulièrement en français et qui traitent des OVNI, c'est que parmi eux il y en a peu qui méritent que l'on y consacre quelques lignes de commentaire. Avant la fin de cette année, nous établirons cependant une bibliothèque critique de la littérature ufologique.

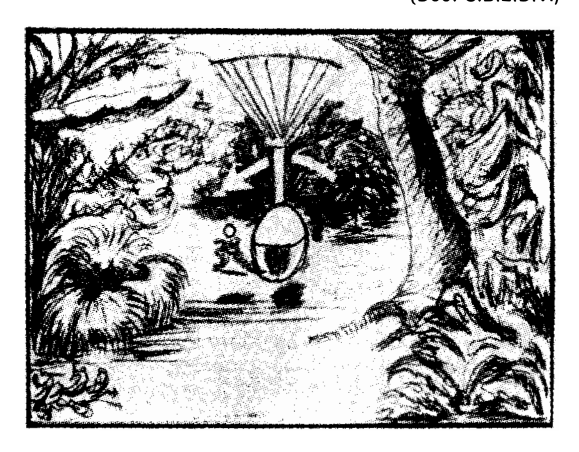
Si nous prenons le parti aujourd'hui de vous entretenir d'un de ces ouvrages, c'est parce que précisément il tranche nettement sur les autres productions.

Non pas qu'il nous apprenne des choses nouvelles : il n'y est pas question de révélations sensationnelles, ni d'études révolutionnaires. Le mérite de ce livre est ailleurs.

François Gardes s'est attaché à nous faire vivre

Nouvelles internationales

(Doc. S.B.E.D.V.)



Le cas de la Fazenda Velha.

Les événements eurent lieu dans la région de Nova Friburgo (1), dans l'Etat de Rio de Janeiro au Brésil. Le jeune témoin, Edmond Cardoso de Oliveira, âgé de 19 ans au moment des faits, travaillait dans la « Fazenda Velha » située dans la municipalité d'Ampora (plantation : maïs, café, canne à sucre, arbres fruitiers). Sans grande instruction (4ème primaire), ce garçon tranquille et posé s'est prêté de bonne grâce aux longs interrogatoires des enquêteurs sans jamais se contredire. La date précise de l'observation n'est pas connue; elle s'est déroulée dans l'après-midi d'un mardi du mois d'août en 1973.

Il était environ 14 h quand le jeune homme qui se trouvait dans le verger de la propriété eut l'attention attirée par un bruissement de feuillage qu'il entendit à moins de 20 m de lui. A travers des branches d'un oranger, il distingua une boule étincelante qui reluisait près d'un jabuticabeira (2) dont les feuilles s'agitaient, comme animées par le vent, alors que celles des arbres voisins restaient immobiles.

Edmond s'approcha et constata que l'objet flottait dans l'air à environ un demi-mètre du sol. C'était une grosse boule de 2 m de diamètre d'une couleur « aluminium bleuté » dont la brillance était quasi insoutenable pour les yeux. Une bande de couleur vert foncé ceinturait horizontalement l'objet d'où émergeait au sommet un cylindre vertical de 4 à 5 m de haut et d'un diamètre de 50 cm qui semblait être constitué du même « métal » que la sphère. Ce cylindre se terminait par un cône renversé dont la hauteur lui était à peu près égale. Le témoin fit encore quelques pas et remarqua que l'ensemble cylindre-cône tournait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, chaque rotation se faisant en deux ou trois secondes.

L'objet se trouvait à environ 20 m du jabuticabeira et le témoin nota encore que les branches basses d'un cèdre étaient elles aussi agitées. Il remarqua enfin que l'ensemble cylindre-cône avait un mouvement de balancier d'une amplitude de 50 cm approximativement. Craignant que l'objet puisse par le balancement se déséquilibrer et tomber, il rebroussa chemin prudemment et s'éloigna de quelques pas.

Ayant le dos tourné, il entendit alors un claquement qui faisait penser à l'ouverture d'une porte métallique. Se retournant aussitôt, il vit effectivement dans la partie inférieure de la « boule », une

1. Nova Friburgo fut fondé en 1682 lors de l'établissement de 281 familles de colons venus de la ville suisse de Fribourg.
2. Arbre de la famille des Myrtacées.

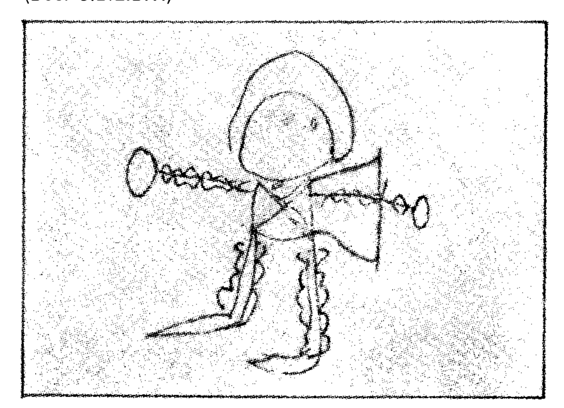
---

l'expérience d'un Monsieur-Tout-le-Monde confronté à l'ufologie. Il s'agit du journal de sa prise de conscience de la réalité et de l'importance des OVNI. L'auteur « un peu moqueur, assurément sceptique, mais essentiellement de bonne foi », nous apprend la présentation de l'ouvrage, nous livre ici ses réflexions sur le sujet.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'humour qui y est sans cesse présent. Et puis il y a une écriture vive, un style plaisant qui font que c'est avec joie que l'on dévore les 300 pages du livre. Quant au contenu, nous vous en laisserons la surprise. Un livre que vous devez lire pour respirer un peu d'air frais (l'ufologie en a besoin aussi), un livre à conseiller en tout cas aux néophytes en la matière. Mieux qu'une démonstration, cet ouvrage permet de comprendre — mieux, de vivre — les mille et une difficultés que rencontrent tous ceux qui s'occupent du phénomène OVNI.

Pour la petite histoire, signalons que derrière le pseudonyme de François Gardes se cache le secrétaire général de l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux (ADEPS), M. H. Julien.

Croquis de l'humanoïde réalisé par le témoin.
(Doc. S.B.E.D.V.)



ouverture pouvant mesurer 1 m de haut et 60 cm de large environ. Il put également apprécier l'épaisseur de la paroi de l'objet sphérique qu'il estima à environ 5 cm. Par l'ouverture béante, il constata encore que l'espace intérieur était totalement noir.

Trente secondes s'écoulèrent lorsque apparut dans l'encadrement de la porte un être d'aspect humain qui en se penchant, sortit de l'objet pour « flotter » en l'air à une cinquantaine de centimètres du sol. Il devait avoir une taille d'environ 1,20 m car sa tête se situait à la même hauteur que celle du témoin qui mesure 1,64 m et qui, bien entendu, avait les pieds au sol. La créature était vêtue de noir de la tête aux pieds; toutefois, certains détails de son accoutrement étaient de couleur cendre : les poignets et les mains qui étaient arrondis et lisses; les souliers (sans talons) de quelque 20 cm de long par 5 cm de large et 3 d'épaisseur; une bande d'environ 6 cm de large autour du cou et une sorte de masque dans lequel se dessinaient des orifices à hauteur des yeux et de la bouche. L'humanoïde était revêtu d'une sorte de combinaison faite d'une matière cloquée, qui présentait plusieurs demi-sphères juxtaposées. Le diamètre de celles-ci était variable, les plus grandes ayant environ 5 cm. Leur taille diminuait progressivement vers l'extrémité des membres et à la tête. Ici, elles avaient environ 3 cm de diamètre et elles s'ajustaient aux mouvements des articulations semblant être souples et élastiques. Sur la poitrine de l'humanoïde, deux bandes noires se croisaient pour retenir une boîte de couleur cendrée d'aspect métallique qu'il portait sur le dos. Le témoin remarqua encore qu'il était relié à l'objet par deux bandes flexibles quasi transparentes d'une largeur de 5 cm. Chaque bande prolongeait l'arrière des chaussures sans talons jusqu'à l'intérieur de l'objet. Durant les déplacements de l'humanoïde, elles restèrent toujours assez visibles.

Une fois dehors, ce dernier se dirigea vers le témoin qui se trouvait à moins de 5 m de l'objet. Sa démarche était décidée et synchronisée avec les mouvements de la tête et des bras qu'il fléchissait à angle droit. En cinq enjambées, il progressa de 3 m vers le témoin qui, épouvanté, déguerpit à toutes jambes. Dans sa course, il se retourna deux ou trois fois afin de s'assurer de n'être pas poursuivi mais l'étrange personnage s'était arrêté et le regardait fuir éperdument.

Arrivé dans le logis du domaine, Edmond chercha sa patronne et tenta de lui raconter ce qu'il venait de vivre. Ensuite, en compagnie d'un ouvrier de la ferme, il retourna sur les lieux, mais tout avait disparu. Entretemps, M. Joao Sanglard, le propriétaire de la plantation, rejoignit son jeune ouvrier qui, toujours sous le coup de l'émotion, lui relata son aventure. Le planteur devait déclarer plus tard qu'il lui semblait qu'Edmond lui avait narré des faits authentiques et que son récit ne présentait pas de contradictions.

Claude Bourtembourg.

Source : Bulletin SBEDV n° 104/111 pp. 12-13.

L'OVNI des Tours Niemeyer

Introduction

Le 17 mai 1952, deux journalistes du journal brésilien « O Cruzeiro » provoquaient une sensation mondiale en publiant les photos d'un disque volant qu'ils disaient avoir observé dix jours auparavant au-dessus de la Punta da Marizco, au lieu-dit Barra da Tijuca, Etat de Guanabara, Brésil (1).
Cette région, au bord de l'océan Atlantique, se situe à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau au SO du centre de Rio de Janeiro. Elle est formée par une succession de plages qui comptent parmi les plus belles du monde et portent les noms enchanteurs de Copacabana, Ipanema, Leblon, Flamengo, Urca, Gavea et enfin Barra da Tijuca. Les deux dernières servent principalement de refuge à la jeunesse « in » de Rio, à ses artistes et ses drogués. Depuis 1952, l'aménagement de la côte s'est étendu vers l'ouest et au moment des événements dont il va être question, on achevait d'y construire trois énormes tours de béton conçues

1. Inforespace n° 18 pp. 22 à 23.

par le célèbre architecte brésilien O. Niemeyer (2). C'est à proximité de la troisième de ces tours, distante de la mer de cinquante mètres, que l'OVNI fut observé.

L'incident

L'observation eut lieu le 30 avril 1974 à 23 h 10, par temps partiellement couvert; il n'y avait pas de vent. Les deux témoins se trouvaient au troisième étage d'un bâtiment situé à une centaine de mètres de la troisième tour.

Mlle Renata del Soldato (24 ans à l'époque), fille d'un médecin de la région, fut la première à apercevoir l'OVNI; elle appela aussitôt son ami, M. Fernando Carrazedo (19 ans à l'époque), étudiant à la Pontificia Universitade Catolica de Rio de Janeiro.

L'engin inconnu venait de la région de Jacarepagua et suivait une trajectoire descendante d'orientation NNE-SSO vers la mer. Sa distance par rapport aux témoins au début de l'observation était d'environ huit cent mètres.

Il se déplaçait en ligne droite à une vitesse légèrement inférieure à celle d'un petit avion et perdait régulièrement de l'altitude.

Son aspect était celui de deux troncs de cône accolés par leur plus petite base ou, si l'on préfère, d'une bobine de fil très aplatie. Lorsqu'il passa à hauteur de la tour, une série de petites lumières blanches phosphorescentes, disposées à intervalles réguliers, fut observée sur sa face inférieure. Le corps de l'objet était rouge-orange, non éblouissant. An centre de la face ventrale une lumière rouge plus forte «pulsait comme un cœur» (R. del Soldato).

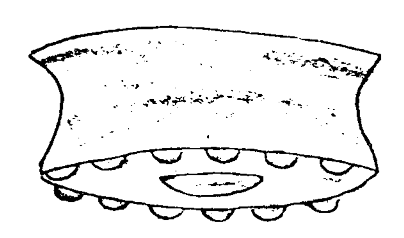
Les deux témoins déclarèrent que l'OVNI paraissait solide; son déplacement était totalement silencieux. Aucun autre détail, tel que ouvertures, antennes ou hublots ne fut observé.

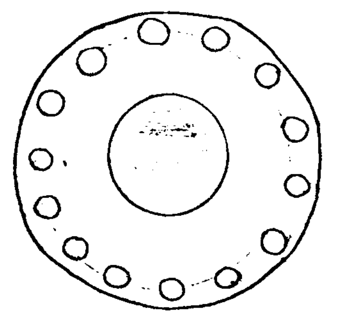
Arrivé très près de la tour ,il la contourna en faisant un crochet brusque dans la direction des témoins; passé la tour, il reprit sa trajectoire initiale, continua à descendre en direction de la plage et fut bientôt caché par les toits des maisons. Tout l'incident dura une minute environ.

L'enquête

Nous devons ce dossier à Mme Irène Granchi dont les activités d'enquêteuse au Brésil sont bien connues des ufologues (3). Elle entendit parler de ce

Croquis de l'objet par Mlle Renata del Soldato.





cas par une de ses collègues, comme elle dans l'enseignement, et rencontra les témoins séparément peu de temps après (4 et 11 mai 1974).

Sur les lieux de l'observation, le tenancier d'une boutique, un jeune homme prénommé José, déclara avoir observé un soir vers 23 h « une boule de feu suivie d'une traînée de flammes » qui passait près de la tour en question. Il ne se souvenait plus de la date exacte, qui pouvait être soit le 30 avril, soit le 1er mai.

Données métriques

La hauteur totale de la tour est de 120 m; elle est formée d'une base cylindrique large de 70 m de haut pour 27 m de diamètre. Cette base est surmontée par un second cylindre de 50 m de haut pour 12 m de diamètre.

L'OVNI contourna la base environ à mi-hauteur, ce qui donne une altitude par rapport au sol d'environ 40 m. Au moment où il passait devant la tour, les témoins constatèrent que son diamètre propre débordait légèrement celui de la tour.

Il aurait par conséquent mesuré une trentaine de mètres.

2. On lui doit notamment les nouveaux locaux du parti communiste à Paris.
3. Mme Granchi a notamment collaboré avec l'APRO, le Dr Olavo Fontès (†) et le Center for Ufo Studies de Hynek.

Appréciation sur le cas

Avec des indices de crédibilité et d'étrangeté égaux à 3 et 2, il se situe à un niveau très acceptable. Son intérêt réside à mon sens dans la manœuvre d'évitement devant la tour, ce qui établit :

1° Sa matérialité.

2° Son pilotage intelligemment contrôlé, soit par vision directe des opérateurs, soit par contrôle à distance.

Si l'on accepte la sincérité des déclarations des témoins, il n'est pas possible de ramener la description de cet OVNI à quoi que ce soit de connu et il mérite par conséquent la mention « non identifié.

Informations complémentaires

Toute la région qui s'étend au SO de Rio a été le théâtre, depuis les photos célèbres du 7 mai 1952, de nombreux survols d'OVNI (mais pas d'atterrissages) (4).

J'en ai pour ma part répertorié 27, principalement au cours des années 1966, 1968 et 1969. Une autre observation de 1974, datant du 2 août, fut également enquêtée par Mme Granchi et publiée dans le Canadian Ufo Report (5); elle eut lieu dans le quartier de Grajau, faubourg de Rio.

Il faut remarquer que l'Etat de Guanabara et toute la région qui s'étend autour de Rio, possède la plus forte densité d'habitants au km2 de tout le Brésil (3.047 contre 48 ou 12 pour des Etats tels que Pernambuco ou Bahia).

Le nombre d'heures d'ensoleillement y est également l'un des plus élevés du pays; enfin, nous y trouvons de nombreux ufologues actifs dans le domaine des enquêtes, outre notre correspondante.

L'une des règles statistiques énoncées par Claude Poher s'applique donc particulièrement bien à ce coin du globe (6).

Enquête : **Irène Granchi.**
Relations avec le Brésil : **Claude Bourtembourg.**
Rapport et commentaires : **Franck Boitte.**

---

4. Tout au plus faut-il noter certaines rumeurs. Ainsi, dans son second rapport Mme Granchi parle d'« extraterrestres » qui auraient été observés le 26 août « à proximité de la forêt de Tijuca » Ils étaient de grande taille. Aucun nom de témoins ni de lieux précis n'est indiqué.
5. Volume 3, n° 5.
6. V x Po x Pr = Constante pour un lieu donné. Pour plus de détails : J. C. Bourret, « Le Nouveau Défi des Ovni », éditions France Empire, 1976, p. 248.

L'OVNI de Jimmy Carter

Vous l'avez peut-être appris par la presse au moment de la dernière campagne électorale américaine : le nouveau Président des Etats-Unis, Jimmy Carter, a observé un phénomène OVNI en 1969. C'est le 18 septembre 1973 que Carter, alors gouverneur, envoyait un rapport au National Investigations Committee on Aerial Phenomena (NICAP). C'est en compagnie d'une dizaine de membres du Lions Club de Leary Georgia, qu'en octobre 1969, vers 19 h 15, alors qu'il attendait dehors le début d'une réunion fixée à 19 h 30, que Jimmy Carter put observer un phénomène aérien non identifié. L'objet, aux contours bien définis, fut visible pendant douze minutes. Il s'agissait d'une lueur vive qui apparut vers l'ouest, à 30° d'élévation. D'une taille apparente légèrement inférieure à la pleine lune, l'OVNI changea plusieurs fois de forme, d'éclat et de couleur. Il semblait s'approcher des témoins, puis repartir en s'éloignant, pour de nouveau s'avancer avant de disparaître définitivement. La distance estimée par Carter est comprise entre 300 et 1 000 m.

L'observation est certes mineure, mais elle a permis à Jimmy Carter d'annoncer pendant sa campagne électorale : « Si je deviens président, je veillerai à ce que tous les documents que ce pays possède sur les OVNI soient livrés au public. Je suis convaincu que les OVNI existent parce que j'en ai vu un. » Depuis, il semble que Jimmy Carter ait un peu changé d'avis. En tout cas, l'avenir nous dira ce qu'il faut vraiment en penser.

(D'après : UFO Investigator (NICAP), février 1977, pp. 1-3).

OVNI et réseaux radar

Dans le courrier que nous recevons, il est souvent question des réseaux d'observation radar répartis à travers le monde et de leur capacité à repérer d'éventuels OVNI. Une réflexion courante à ce propos est la suivante : « Ces instruments perfectionnés chargés de détecter la moindre présence insolite dans un espace aérien donné doivent nécessairement repérer des phénomènes aériens non identifiés, ce qui serait une preuve de l'existence effective des OVNI ».

Qu'en est-il exactement ?

Un récent article traitant du réseau NORAD (North American Air Defense Command) vient à propos pour nous donner des précisions à ce sujet (d'après « NORAD and UFO surveillance », par Joseph Accetta, International UFO Reporter, Vol. 2, n° 5, mai 1977, pp. 3-4).

Ce réseau est constitué par les équipements des armées de l'air du Canada et des Etats-Unis, des radars de contrôle aérien de l'Administration Fédérale de l'Aéronautique (FAA) et de ceux du Service National du Temps (NWS). Ce dernier organisme compte 90 sites d'observation radar dont le champ d'action est d'environ 150 km. Malheureusement, ces appareils sont surtout destinés à des applications météorologiques et sont dès lors peu aptes à une utilisation dans le repérage de phénomènes aériens tels qu'avions ou OVNI. Pour le FAA, il y a plusieurs centaines de radars à longue ou courte portée (avec une moyenne de quelques centaines de km de rayon d'action).

La mission du NORAD est quadruple : repérer toute attaque de l'Amérique du Nord par des bombardiers ou des missiles balistiques; repérer et identifier toute surveillance par satellite; détecter et identifier tout survol par un appareil inconnu; et enfin, assurer la défense contre toute attaque aérienne, d'où qu'elle vienne.

Ce réseau NORAD compte aussi 31 stations étalées sur 5 300 km de Point Lay (nord-ouest de l'Alaska) à la côte est du Groënland. En plus, il y a deux radars en Islande et 96 radars à longue portée répartis au Canada et aux Etats-Unis. Le Système pour le Repérage Rapide des Missiles Balistiques (Balistic Missile Early Warning System - BMEWS) est spécialement destiné aux détections à longue distance (près de 5 000 km). Il existe trois grands radars de ce type : à Clear (Alaska), à Thulé (Groënland) et à Flyingdales Moor (Angleterre). Le Système pour la Détection et la Poursuite Spatiales (Space Detection and Tracking System - SPADATS) est constitué d'un réseau d'appareils de mesure répartis à travers le monde occidental. Les radars de ce système (capables, paraît-il, de détecter un objet de la taille d'un ballon de basket-ball à une distance de plus de 3 000 km) sont situés à Shemya (Alaska), à Diyarbakir (Turquie) et Eglin AFB (Floride).

Quand on sait qu'il y a plus de 4 200 corps satellisés autour de la Terre (dont heureusement seulement 10 % sont actifs), on comprend mieux que pour se retrouver dans ce fouillis d'orbites, il faut que le SPADATS effectue près de 15 000 mesures chaque jour. Cet ensemble d'informations permet de dresser des catalogues des divers paramètres orbitaux, de prévoir les rentrées de satellites et d'en fixer même les points de chute éventuels. C'est ainsi que depuis 1957, plus de 9 500 objets artificiels ont été mis en orbite terrestre et suivis jusqu'à leur disparition.

De ces dizaines de milliers d'observations quotidiennes, un certain nombre tombe dans la catégorie des « inconnus ». Il s'agit d'objets dont les caractéristiques ne ressemblent en rien à celles de satellites en orbite, et dont les trajectoires sont plutôt balistiques. Mais ces objets « inconnus » qui nous intéressent sont fort nombreux puisqu'on en compte de 800 à 900 chaque jour.

On connaît au moins trois origines « sérieuses » à ces phénomènes repérés par les radars du NORAD : des perturbations électromagnétiques, des micrométéores et les divers débris qui rentrent dans l'atmosphère. Nous en ajouterons une quatrième : les OVNI, bien sûr. Tous les enregistrements se font automatiquement et les informations sont immédiatement fournies à un ordinateur qui livre un listing de toutes les observations signalées.

Il est clair que les listings relatifs aux objets « inconnus » sont de peu d'intérêt militaire ou astronomique pour les services du NORAD : les informations utiles, celles qui correspondent à certains paramètres bien précis (avions,missiles, etc.) font l'objet de listings séparés. Comme d'autre part le traitement des informations recueillies coûte cher, on comprend pourquoi ces listings « inutiles » sont rapidement dirigés vers les poubelles.

Le traitement des informations n'est en effet pas un problème trivial. Avant de savoir si on a vraiment à faire à un OVNI ou à un phénomène tel que la rentrée d'un boulon de fusée, il faut analyser plus de 20 paramètres différents, et ce pour presque 1 000 cas par jour. En comptant 25 000 FB pour une heure d'utilisation quotidienne d'un ordinateur, cela représenterait déjà un budget

annuel de 7 500 000 FB. On se rend compte qu'il est dès lors difficile de s'occuper de ces milliers d'observations parmi lesquelles, bien entendu, on trouverait bon nombre d'authentiques OVNI.

Certains penseront que le jeu n'en vaut pas la chandelle et nous ne sommes pas loin de partager cet avis. Si l'ufologie dispose un jour de crédits importants (il est permis de rêver), bien des sujets plus essentiels mériteraient d'être traités en priorité.

Une vague d'OVNI au Chili

Grâce à notre collaborateur Raymond Colle établi à Santiago, nous sommes en mesure de vous livrer les premiers éléments de cette nouvelle vague ayant l'Amérique du Sud pour théâtre. Les informations qui suivent ont pour la plupart été extraites des quotidiens « Ultimas Noticias » (des 17, 18, 19, 26 et 28 mai 1977), « La Segunda » (du 18 mai 1977) et « El Mercurio » (du 19 mai 1977).
Le premier fait de cette série en est aussi le plus étonnant et rappelle à maints égards le désormais célèbre cas de Bebedouro. C'est sur le haut-plateau chilien (4 000 m d'altitude), dans la Pampa Lluscuma, près de Putre (province d'Arica - à 2 100 km au nord de Santiago) que se déroulèrent ces événements extraordinaires.

Nous sommes le 25 avril 1977, il est 03 h 50 et le jour ne s'est pas encore levé. Une patrouille de six soldats commandée par le caporal Armando Valdès vient d'installer un campement. Soudain les deux hommes de garde viennent prévenir leur caporal que deux lumières descendent du ciel, semblant venir du haut des collines proches. A 500 m de distance, un objet ovale, émettant une forte lueur violette, est visible. Son diamètre est estimé à environ 3 m et il éclairait toute la région environnante. La descente de l'OVNI se fit assez lentement et on distinguait bien comme deux points lumineux rouges aux extrémités. Alternativement, l'éclat diminuait et augmentait.

Valdès ordonne à ses hommes de couvrir immédiatement le feu. Il est alors 04 h 15 et il décide de se diriger vers ce phénomène inattendu, parfaitement silencieux, semblant posé à quelques centaines de mètres du campement. Dans l'obscurité, le caporal s'avance de quelques pas. Et bien qu'il ne soit guère éloigné de plus de 5 m (selon lui), il disparaît bientôt à la vue de ses soldats.

Durant un quart d'heure ses hommes vont l'attendre, sans un mot, muets de stupeur devant une apparition aussi insolite. A 04 h 30, Valdès réapparaît en murmurant ces paroles insensées avant de s'évanouir : « Vous ne saurez jamais qui nous sommes ni d'où nous venons ... Et nous reviendrons de nouveau ici ». Quand il revient à lui, il ne reconnaît pas ses hommes, se débat et finit par tomber dans un profond sommeil une dizaine de minutes plus tard. Mais là où l'incroyable apparaît c'est quand les soldats se rendirent compte que **Valdès avait une barbe de cinq jours** et que le dateur de **sa montre indiquait le 30 avril.**

Au retour de la patrouille, celle-ci fut longuement interrogée par Pedro Araneda, l'instituteur du plus proche village (entretiens enregistrés sur magnétophone). Les militaires confirmèrent tous le rapport de leur caporal. Quant à ce dernier, il ne se souvint à aucun moment de ce qui avait bien pu se passer durant le quart d'heure où il s'éloigna de ses hommes. La seule impression qu'il ait réussi à garder est celle « d'avoir disparu dans un puits comme lorsqu'on dort ou rêve ». Les soldats affirmèrent avoir constaté que les rares animaux présents sur la plaine s'étaient regroupés, comme paralysés, durant l'apparition du phénomène. Par contre, ils ne précisent pas comment ce dernier a disparu.

Le 5 mai 1977, c'est dans le village de Codingue, à 18 km de Vilcun et 40 km de Temuco (région de Cautin - à 750 km au sud de Santiago), qu'une nouvelle observation eut lieu. En fait, un phénomène semblable à celui enregistré à cette date avait déjà été observé entre les 25 et 30 avril. C'est Julia Rozas, 40 ans, directrice de l'école Santa Teresita qui vit la première, vers 20 h 00, une sorte de masse de feu, de forme discoïdale, s'élever rapidement à la façon d'un hélicoptère. Son mari, Antonio Mella, ainsi que des paysans et les élèves virent eux-aussi cet OVNI qui lançait comme des étincelles et se déplaçait dans un vacarme assourdissant. L'objet devait avoir un diamètre de 3 m et semblait tourner sur lui-même. Au cours de l'enquête, on apprit qu'au début de chaque mois, le même bruit infernal (mais sans objet) était perçu et qu'il était le plus souvent accompagné de coupures du courant électrique, toujours entre 21 et 22 h 00. On aurait même détecté une légère radioactivité et une altération magnétique sur les lieux voisins de l'observation du 5 mai.

Le 14 mai 1977, c'est à Punta Arenas (près du Détroit de Magellan) que vers 22 h 30, on observa une formation de 10 à 12 sources lumineuses se déplaçant à grande vitesse dans un ciel limpide. Ils suivaient une trajectoire d'ouest en est, et ils exécutèrent une série de boucles aux virages extrêmements serrés. Des dizaines de témoins purent en suivre les évolutions. Les 18 et 21 mai, la formation d'OVNI refait son apparition dans le ciel de Punta Arenas. Deux jours plus tard, le 23 mai, et jusqu'au 25, des centaines de témoins purent observer, au-dessus de Santiago, le passage d'un objet circulaire d'intensité lumineuse variable et duquel semblait pendre « comme une queue ». Durant ces trois journées, l'OVNI apparut chaque matin vers la même heure. La lumière qu'il émettait est comparée à celle d'un flash électronique, et un témoin précise qu'il y avait un noyau central accompagné de trois noyaux plus petits « unis par des rayons lumineux et disposés dans un même plan ».

Les 24 et 25 mai 1977, c'est à Antofagasta que plusieurs habitants observent un objet lumineux émettant de puissants éclairs rouges. L'OVNI resta immobile quelques minutes puis partit en décrivant de rapides zigzags. Le 26 mai, à Villa San Pedro (Concepcion), et le 27 mai, à Coronel, on observait un OVNI lumineux blanc, bleu et orange se déplaçant rapidement.

Voilà les informations actuellement en notre possession sur ces événements ufologiques tout récents. Nous tenons à remercier R. Colle pour la diligence avec laquelle il nous les a fait parvenir. Nous ne manquerons bien sûr pas de vous tenir au courant du développement ultérieur des enquêtes actuellement menées sur place, et principalement en ce qui concerne l'aventure du caporal Armando Valdès.

Michel Bougard.

Un réseau de détection en Belgique

De nombreux lecteurs ont répondu avec enthousiasme à l'appel lancé dans un précédent numéro de notre revue et qui avait pour thème la détection du phénomène OVNI. Ce petit sondage s'étant révélé à la fois très positif et encourageant, la SOBEPS tient, dès aujourd'hui, à prendre ce problème à cœur et à mettre en place un **réseau de détection** à l'échelon national.

Pour les personnes encore mal informées au sujet de la détection ufologique, le caractère trop général de cet article nous oblige à satisfaire leur curiosité dans quelques prochains articles, voire un numéro spécial.

En bref, il s'agit de mettre en branle une batterie d'appareils électroniques ou mécaniques plus ou moins perfectionnés suivant les usages et qui sont sensibles aux effets physiques maintes fois ressentis lors d'une manifestation de type OVNI. Tous ces appareils — communément appelés **détecteurs** — judicieusement répartis sur tout le territoire constituent les instruments de base des chercheurs souhaitant participer activement à la bonne marche d'un réseau de détection.

Les avantages d'un tel réseau sont indéniables :

— meilleure approche du phénomène OVNI pris au travers des mailles du « filet électronique » qui lui est tendu;

— surveillance continue vingt-quatre heures sur vingt-quatre;

— probabilité d'observation accrue;

— intérêt scientifique amélioré grâce à la possibilité de réaliser des appareils capables d'enregistrer des mesures physiques qualitatives et surtout quantitatives;

— élaboration à plus ou moins long terme de centrales automatiques et autonomes de surveillance et de détection;

— autant de preuves supplémentaires de la réalité d'un phénomène si une corrélation s'établit entre une détection électronique et une observation visuelle : si le témoignage humain est faillible et susceptible d'interprétations diverses, l'instrument, par contre, est insensible à tout facteur d'ordre psychologique.

Comme on le voit, il est donc évident que la création d'un réseau de détection n'est pas dénué d'intérêt.

A l'exemple de plusieurs groupements français qui ont déjà recueilli des résultats probants dans ce domaine, la SOBEPS a décidé de tenter l'expérience. Il va de soi qu'un tel projet ne se réalisera pas du jour au lendemain et que c'est pierre après pierre que l'édifice se construira. Une fois encore nous réitérons notre appel à tous les membres intéressés par la question et soucieux de participer à cette aventure dans la mesure de leurs moyens. Que vous soyez électronicien, technicien, scientifique ou que vous souhaitez simplement aborder cet aspect de la recherche ufologique au sein d'un réseau bien structuré, veuillez prendre contact au plus tôt avec notre secrétariat. Les petits ruisseaux formant les grandes rivières, toutes les idées neuves seront les bienvenues.

Dès à présent nous tenons à remercier les lecteurs qui ont déjà répondu au précédent appel et nous espérons que d'autres propositions encore seront faites par tous ceux qui voudront bien se joindre à nous. La SOBEPS attend vos réactions et d'ici peu de temps, tous les membres qui pourront apporter leur soutien à la réalisation de ce projet seront convoqués à une première réunion au cours de laquelle on établira en commun les bases d'un réseau de détection en Belgique.

Emile Têcheur
responsable du réseau
de détection.

Le dossier photo d'inforespace

Hallam, Australie, 5 mars 1967

Voici quatre ans déjà, dans le onzième numéro, nous avions présenté une photographie australienne prise le 2 avril 66 à Balwyn et qui bénéficia par la suite d'une diffusion assez large. Moins d'un an plus tard, une série de six prises de vues en noir et blanc furent réalisées dans l'Etat de Victoria par un jeune homme de 15 ans habitant à Hallam. Ces documents ne connurent pas la publicité de la photographie de Balwyn — et non Melbourne comme on peut le lire encore trop souvent — et leur « carrière » ne dut pas dépasser les limites du pays.

Ce jour-là, John Coyle avait acheté le matin même un petit appareil photographique bon marché et, impatient de prendre ses premiers clichés, dans l'après-midi il proposa à sa sœur Miriam d'aller ensemble photographier des trains. En chemin, il changea toutefois d'avis car il se rendit compte qu'ils n'avaient plus le temps d'arriver à la gare et les deux jeunes gens retournèrent sur leurs pas.

Tandis qu'ils traversaient un paddock, l'attention de Miriam fut attirée par le vol rapide d'un avion qu'elle montra à son frère. Ce dernier s'aperçut tout de suite que le comportement de cet appareil était bien étrange et il lui fallut très peu de temps pour se rendre compte qu'il se trouvait en présence d'un objet qui ne ressemblait en rien à un avion. Comme celui-ci se rapprochait des deux observateurs, John prit immédiatement plusieurs clichés l'un à la suite de l'autre. L'étrange objet poursuivait une trajectoire rectiligne en direction des témoins, puis il décrivit très lentement, durant deux minutes trente, un cercle autour d'eux. Ensuite il s'éloigna vers l'ouest. Pendant toute la durée de l'observation aucun bruit n'a été perçu.

Voici comment John Coyle décrivit l'objet dans une lettre qu'il envoya à la V.U.F.O.R.S. (Victorian Unidentified Flying Object Research Society) : « Il avait une apparence argentée comme de l'aluminium poli. Il était légèrement bombé au sommet et était très noir en dessous. Il avait la forme d'un disque et avait approximativement la taille d'une pièce de cinq cent tenue à bout de bras (1) ».

---

1. La taille exacte de cette pièce de monnaie ne nous est pas connue mais même si on devait en connaître la grandeur, il ne fait aucun doute que cette méthode d'appréciation par comparaison avec un objet tenu en main n'a aucune valeur. Tout enquêteur quelque peu expérimenté sait très bien que ce procédé empirique est entaché d'une telle imprécision qu'il doit être rejeté sans appel.

Quand l'objet disparut à l'horizon, John qui était très excité, est rentré chez lui à toutes jambes, distançant sa jeune sœur qui courait également derrière lui. En entendant les appels de son fils, Mme Coyle accouru vers lui, croyant qu'un accident était arrivé à Miriam. Il était tellement survolté que sa mère ne comprit pas tout de suite ce qu'il tentait d'expliquer. Ce n'est qu'après l'avoir calmé quelque peu qu'elle réalisa enfin ce qui s'était réellement passé.

Il lui demanda ensuite de porter son appareil photographique à la ville voisine de Dandenong pour développer le film à la firme « McKeon's Pharmacy ». Il était peu rassuré car dans sa précipitation il craignait d'avoir endommagé la fermeture de l'appareil.

Lorsque la V.U.F.O.R.S. reçu sa lettre, des enquêteurs furent délégués auprès de la famille pour interroger les jeunes témoins qui leur semblèrent de bonne foi.

Cette année-là, le Dr James McDonald était justement en mission pour l'US NAVY sur la côte australienne. Tandis qu'il poursuivait d'une part ses recherches sur la physique de l'atmosphère, il menait parallèlement une tournée de conférences sur le phénomène OVNI durant ses heures de loisir. C'est au cours de ce séjour qu'il eut connaissance des photographies prises à Hallam. Vivement intéressé par ces documents, il rencontra les deux jeunes gens et fut convaincu de leur honnêteté.

Commentaires.

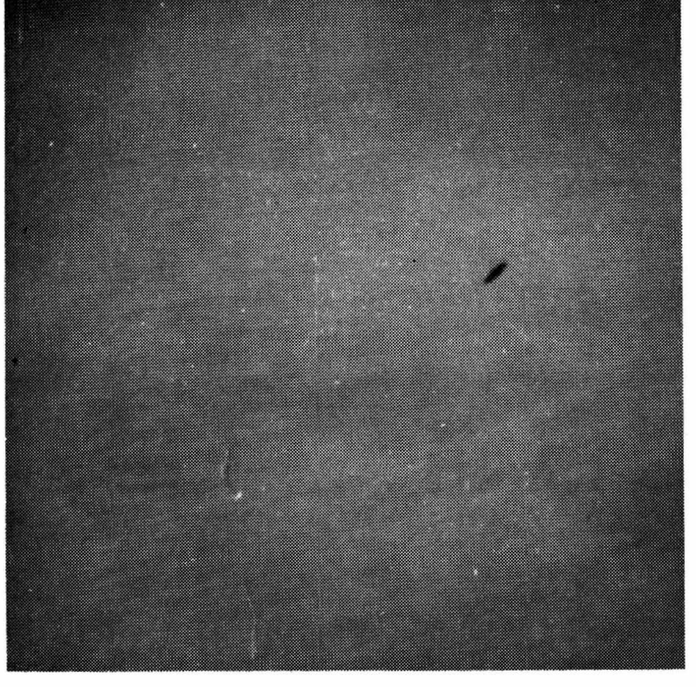
Lorsque ces photos arrivèrent à la SOBEPS avec le compte rendu qui les accompagnait, il était évident que ces informations trop sommaires ne constituaient qu'un bien maigre

(Doc. V.U.F.O.R.S.)

78







80



dossier. Aussi nous tentâmes d'obtenir plus de précisions en écrivant au groupement qui s'était chargé de l'enquête. Il était notamment souhaitable de savoir si un rapport d'analyse photographique avait été rédigé. Notre correspondant australien, qui très aimablement entrepris des recherches pour satisfaire notre demande, devait nous apprendre que les enquêteurs qui à l'époque avaient interrogé les témoins, ne faisaient plus partie du groupement et aucune copie de leur enquête n'était restée au siège de la Société !

Nous restâmes donc sur notre faim avec pour seuls éléments d'appréciation de trop modestes renseignements qui ne permettent pas de se forger une opinion sur la valeur réelle de ces clichés. Nous ne pourrons tout au plus que nous contenter de l'avis favorable que feu Mc Donald leur aurait accordé ...

Alice Ashton.

Référence :
Australian Flying Saucer Review No. 7.

Les grands cas mondiaux

L'affaire des "boules" de l'Aveyron (3)

Commentaires de F. Dupin de la Guérivière

Comme j'avais déjà eu l'occasion de vous le dire, c'est la troisième partie qui pose le plus de problèmes.

Le compte rendu paraît très complet. Il est évident qu'il y a un seul témoin et la validité du témoignage en est affaiblie. Vous dites qu'il y a quelques divergences, voire des oublis.

En effet :

— Cette envie de dormir irrésistible signalée par le témoin secondairement, je crois bien avoir posé la question la première fois et il a été répondu négativement.

— Un élément absolument nouveau, est la description du tremblement de la plaque indicatrice routière, ce serait un effet physique important analogue à celui mentionné lors de l'observation de Vins-sur-Caramy. C'est un élément très important pourquoi le témoin n'en a-t-il pas fait mention la première fois.

— La description de la soucoupe avec deux domes est tout à fait atypique. J'ai sous les yeux la page 229 du compte rendu imprimé du symposium sur les U.F.O. du 29 juillet 1968, où il y a les silhouettes de 63 formes d'OVNI, la description du témoin ne semble pas cadrer avec ce qui a été vu. Je vous demanderais, si vous les publiez, de bien préciser que les commentaires sont de M. CHASSEIGNE et de lui seul. Il me semble que la dernière ligne de ce commentaire est peut-être un peu dure, si c'était moi je la supprimerais. On peut beaucoup réfléchir, et cela peut mener à des conclusions fort diverses.

Commentaires de J. Chasseigne

Ce troisième épisode est le plus riche en événements, et fait apparaître le rôle primordial joué par le fils qui devient le principal témoin. Encore passons-nous sous silence de nombreux faits, impossibles à classer chronologiquement, durant cette extraordinairement longue période d'observation. Ainsi, il est possible que ce soit le vendredi 13 janvier que l'atterrissage de l'obus ait été observé, car les événements se sont poursuivis jusqu'au samedi 14, soit neuf soirées mouvementées, avec un paroxysme le mercredi 11.

Donc, ce mercredi soir, vers 21 heures, le témoin

décide brusquement d'aller voir ces mystérieuses boules de plus près, avec sa voiture. J'ai essayé de savoir comment cette idée lui était venue. Elle s'est imposée a lui presque instinctivement, je veux dire par-là qu'elle ne lui trottait pas dans la tête auparavant. C'est subitement que lui est venue l'idée, l'envie ou le désir (au choix) de poursuivre cette boule.

Ecoutons plutôt le témoin : « C'est venu comme ça ! brusquement, une idée subite quoi ! Je me suis dit que ça serait une rudement bonne idée d'en poursuivre une ». Il passe à l'exécution aussitôt : « J'ai pensé à la voiture et je suis parti immédiatement ».

Ces précisions sont données afin de démontrer que le témoin n'a pas réfléchi un seul instant, avant de partir. En effet, et en toute logique, on peut penser qu'il se serait abstenu s'il avait réfléchi tant soit peu. Il est bien évident, qu'étant donnée la vélocité, constatée précédemment de ces curieuses boules, il eut été facile à l'une d'elles d'interrompre à tout moment la poursuite, en quittant simplement la route. A mon avis, dès à présent, on se trouve en face de deux alternatives, ou on réfute purement et simplement le témoignage, et dans ce cas, on change de lecture, ou on l'accepte. Dans ce dernier cas, on est encore obligé d'admettre une attitude intelligente de la boule poursuivie. En effet, comment comprendre autrement le comportement extraordinaire de cette boule qui se maintient toujours à la même distance de son poursuivant et qui reste sur la route. Ajoutons à cela que durant toute la poursuite, la boule est restée à 20 ou 30 centimètres au-dessus du sol en terrain extrêmement vallonné. De là à envisager que c'était la boule qui attirait son poursuivant, il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas, laissant à chacun le soin de tirer ses propres conclusions, ou de trouver une explication rationnelle.

Au cours de cette poursuite nocturne, il est arrivé un moment où la boule s'est trouvée dans le faisceau des phares de la voiture. Le témoin affirme alors que la coloration de la boule n'a pas varié, et qu'aucun reflet métallique ne lui est apparu.
Nous voici maintenant au premier arrêt de cette folle nuit, où le témoin arrive près de l'OVNI en forme d'obus. L'engin est immobile, vertical, la base à 2 mètres du sol environ, dans un pré visible de la ferme et situé à 550 mètres de celle-ci. D'ailleurs, le témoin a déclaré avoir vu l'obus de chez lui, avant de partir avec la voiture. Une boule se trouve sur une mare, visible de la route, et située en contrebas, à une centaine de mètres de l'OVNI. Le témoin assiste au départ de la boule, qui vient vers l'obus et disparaît dans celui-ci, comme avalée par lui. Il assiste également à l'envol de l'OVNI.

On peut établir un certain parallèle entre les évolutions de l'« obus » et celles des « cigares » observées depuis longtemps. Ces évolutions sont décrites notamment dans « A propos des Soucoupes Volantes » de A. MICHEL.

Ainsi, dans les deux cas :
1) L'augmentation de brillance est liée au démarrage.
2) La verticalité de l'engin est associée à son immobilité.
3) L'attitude inclinée est une attitude de déplacement.
4) Il semble que l'obus joue le même rôle avec les boules, que les « cigares » avec les disques (voir « A propos des Soucoupes Volantes »).

Mais les cigares n'ont jamais été observés près du sol, du moins à ma connaissace, et de plus, les dimensions et formes respectives sont différentes. A première vue, les rapports de similitude ne sont pas évidents. C'est pourquoi je disais : « Il n'y a aucune possibilité de référence par rapport à d'autres témoignages antérieurs ». D'autre part, la forme et la position de l'obus immobile font plutôt penser à une fusée terrestre placée sur sa plate-forme de lancement. Une fusée lancée dans ces conditions s'élève verticalement et bascule ultérieurement.

Le récit que nous fait le témoin du départ de l'engin est tout autre. Cet envol s'est effectué en trois phases très rapprochées :
1) Augmentation de la brillance.
2) Basculement de l'engin.
3) Envol selon une trajectoire oblique.

Ajoutons à cela un pivotement sur sa base, et nous aurons une description tout à fait incohérente par rapport à ce que l'on sait de l'envol d'un engin terrestre de forme rapprochée. Cette incohérence est, à mon sens, une preuve de crédibilité du témoignage, car une histoire inventée de toutes pièces eût davantage fait appel à notre logique terrienne.

Ceci dit, revenons aux événements de cette nuit

du 11 janvier. L'obus disparu, il reste l'autre boule, attendant toujours, au milieu de la route, à 150 m de la voiture du témoin. Celui-ci décide de continuer la poursuite qui se déroule selon le même scénario, la boule restant à distance respectable de la voiture quelle que soit la vitesse de cette dernière.

Le témoin arrive maintenant à une centaine de mètres de l'intersection de la route nationale. Là, le moteur s'arrête, les phares s'éteignent et il stoppe sa voiture sur le bord de la route. Alors apparaît cet OVNI en forme de soucoupe. Le témoin a une sensation de chaleur intense et de paralysie. L'OVNI disparaît et tout redevient normal.

Que dire de cet épisode ? Il fait partie de ces récits qui ont besoin d'être confirmés. Les effets de la chaleur et de paralysie ont été ressentis plusieurs fois, et les récits des différents témoignages ont été abondamment diffusés. On ne peut se fonder sur l'originalité des faits pour les admettre. Cependant, il n'y a aucune raison d'accepter les épisodes précédents et de repousser celui-ci. D'autre part, il y a cette pressante envie de dormir qui a été ressentie par le témoin. On peut supposer que ce besoin de sommeil est consécutif à sa rencontre avec l'un ou l'autre des OVNI. Il semblerait plus rationnel à notre logique terrienne, que ce soit là le résultat d'une exposition à un rayonnement dans le genre de celui qui a provoqué la paralysie et la sensation de chaleur c'est-à-dire l'OVNI qui fait l'objet de ce paragraphe.

Pour conclure, je dirai simplement que cette affaire, susceptible encore de nombreux rebondissements, est suffisamment fantastique pour en faire rêver quelques-uns, suffisamment extraordinaire pour en faire réfléchir beaucoup, et suffisamment irrationnelle pour en faire ricaner de nombreux, et tout compte fait ce sont ces derniers que je plains.

Enquête au voisinage

Chez M. V...

— « Quand cela a-t-il eu [illegible]eu ?

— C'était il y a trois a[illegible] c'est-à-dire en 1967, en cette saison à peu pr[illegible]au printemps, au mois d'avril-mai. Quand je l'a[illegible] c'était minuit ou 1 heure à peu près. J'ava[illegible]ne vache qui voulait faire son veau, alors j'att[illegible]ai que j'ai dit. Je me suis promené, il ne faisait pas froid. J'ai dis té !... j'ai vu cela qui descendait là-bas, mais pardi, je ne l'ai plus vue, une fois que... Je n'y suis pas allé, ni rien... elle s'est arrêtée à 200 mètres d'ici, à peu près, du côté de A., à 200 mètres au-dessous des maisons.

— Cela a duré longtemps ?

— Ça a duré 10' pour descendre là-bas, 10' peut-être, cela n'allait pas si vite que ça. Ça descendait comme quelqu'un quand il marche vite, mais pas plus. Alors j'ai dit c'est quelqu'un qui porte une lampe... qui se promène avec une lampe, ou un phare, ou je sais pas quoi.

— Alors vous aperceviez la source de lumière en face ?

— C'est-à-dire que j'ai vu cette lumière qui descendait là-bas. Elle est venue au-dessous de A. puis elle est restée là.

— Elle était comment cette lumière ?

— C'était une lumière, comme une lumière, la nuit vous savez... comme une grosse lampe... quelque chose comme ça.

— Vous n'avez vu que la lampe ?

— Oui. Je ne voyais que ça bien entendu... moi je croyais que c'était quelqu'un qui la portait... je croyais que c'était un gars qui portait cette lampe pour s'amuser. Je n'ai pas regardé de nouveau ce jour-là, et depuis je n'ai plus rien vu.

— Ce n'aurait pas pu être une lampe qui de votre côté aurait éclairé la colline en face ?

— Il semblait qu'en face il y avait quelqu'un qui portait une lampe, et qui allait vite, voilà. C'est-à-dire que cela se passait de l'autre côté, cette lumière après être arrivée là, ça s'est arrêté probablement, je n'ai plus rien vu.

— Elle n'était pas cachée par les arbres ?

— Ce n'était pas les arbres, je n'ai pas pu, ni même je n'y serais pas allé parce que à cette heure ce n'était pas le moment d'aller là-bas. Oh ! si elle avait été ici ! j'aurais regardé ce que c'était, si j'avais pu... mais là-bas ! Le voisin me disait, mais pourquoi tu n'y as pas été ? si c'était quelqu'un tu n'aurais pas attrapé un coup de bâton sur la figure.

— Vous l'avez dit à X. ?

— Oui, je lui ai dit... et c'est alors qu'il m'a dit qu'il m'avait vu. Je lui ai dit que j'ai vu une lu-

mière, et j'ai ajouté : c'est peut-être toi qui la portait, et qui te promenait !

— Et cette lumière éclairait les alentours ?

— Oh ! pas tant que ça, il ne faisait pas sombre tout à fait.

— De quelle couleur était cette lumière ?

— Elle était jaune couleur feu, comme un feu quoi, la flamme comme quand il y a du feu... crème, un peu crème.

— Je disais au voisin « mais quand il y a quelque chose dis-le moi ! » Mais jamais il ne me l'a dit, jamais.

— Il vous l'avait dit au mois de juin ?

— Oui, mais il y avait un an.

— Un soir, je suis allé, vers 10 heures, rechercher un tricot presque tout neuf que j'avais oublié, là où je faisais des pommes de terre. Le temps était sombre, c'était derrière la maison des voisins, à 100 mètres au N, même pas. X... était à sa fenêtre (au premier) « tu n'as pas vu tous ces feux qui se promenaient ? ». Il croyait que je les regardais mais je n'ai rien vu, je n'avait rien vu. Il m'a dit « il n'y en avait pas loin de toi qui se promenaient ». Mais je n'ai rien vu. Il m'a dit qu'il y en avait qui se promenaient partout. Je suis allé chercher mon tricot, je l'ai trouvé, mais je n'ai pas vu de feux ».

Le témoin fait diverses hypothèses dont celle qu'il semble préférer, des enfants qui se seraient amusés. Cependant l'heure tardive, 1 heure du matin, lui paraît peu plausible pour des gosses. Il a pensé à une voiture au loin, mais il se dit aussi qu'il aurait vu deux phares et il n'a vu qu'un feu. Et cette lumière suggère une source très grosse inhabituelle, qu'il compare à un phare, un phare d'avion.

Nous ne pouvons pas aller au-delà de son observation. La seule chose que nous retiendrons est que, placé dans des conditions semblables à celles des témoins déjà cités, il a un jour (à 1 heure du matin) vu une lumière qui se déplaçait, au même endroit que les témoins et que cette lumière a disparu tout à coup sans qu'il sache ce qu'elle est devenue.

L'orientation de son habitat n'est pas du tout la même que celle de ses voisins, elle est à l'opposé et, de plus, gêné par les constructions, et cela explique peut-être que les occasions de faire des observations étaient plus aélatoires.

Les « boules » reviennent

« — Voyons, R... vous me disiez que vous aviez fait d'autres observations l'année dernière, pourriez-vous me dire dans quelles circonstances et à quel moment ces observations ont eu lieu ?

— C'était vers 22 h 00 le soir du 1er septembre 1972. J'étais à la fenêtre et c'est alors que j'ai aperçu un engin lumineux qui descendait vers le champ. Alors je suis vite descendu et je suis parti dans le champ, vers cette sphère lumineuse. Elle descendait lentement, très lentement et moi je courais très vite pour m'approcher. Et je l'ai observée, j'étais, disons à 20 m...

— Quelles étaient les dimensions de cette boule ?

— C'était une sphère de la grandeur de ma voiture... vers 4 m de diamètre. Elle s'est arrêtée à 3 m du sol... 2 ou 3 m. Elle n'était pas éblouissante et de couleur verte... vert comme les feuilles des arbres. Elle éclairait faiblement le sol débordant un peu la dimension de la sphère.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas approché plus près ? Vous aviez peur ?

— Non, mais une voiture est arrivée sur la colline en face, sur le versant droit de la petite rivière, tous phares allumés, et le phénomène a cessé. C'était une voiture de gendarmerie en patrouille avec au-dessus son phare tournant. La sphère a disparu comme éteinte.

Le lendemain le phénomène a reparu, et ça a été à peu près le même scénario. A peu près à la même heure et au même endroit (c'est à 5 ou 600 m de sa maison dans sa propriété). Quand je me suis approché la luminosité décroissait à mesure que j'approchais. Pendant que je marchais une voiture identique à la veille s'est avancée sur la colline en face, par la même route et la sphère a disparu sur place.

— Pensez-vous que ce soit la lumière des phares de la voiture qui a fait cesser le phénomène ?

(après avoir longuement hésité et après rappel des faits précédents).

— Je ne pense pas que les phares ont fait cesser le phénomène. Je pense que c'est le phénomène qui ne désirait pas être observé par les occupants de la voiture.

— Certainement que la nuit, cette boule se voyant de loin, les gendarmes ont dû apercevoir cette boule lumineuse. ils ne pouvaient pas ne pas la voir.

— Il est probable, en effet, qu'ils ont dû l'apercevoir.

— Vous m'aviez dit que votre père avait vu également ces boules un peu avant vous je crois ?

— Oui, mon père m'a dit qu'au mois d'août il avait vu une boule verte qui remontait le vallon se dirigeant vers Villefranche, près du sol, suivant sa dénivellation. Toujours aux alentours de 22h00».

On notera la recurrence de l'apparition du phénomène exactement aux mêmes lieux. Il est vrai que dans ce cas précis il s'agit du même témoin et qu'il existe de ce fait une ambiguïté sur une hypothèse de cause : la nature du sol, ou la personnalité des témoins. De nombreux autres faits font cependant penser qu'il doit bien s'agir de la nature du sol. Le fait aussi qu'il attribue au phénomène une intelligence, ce dont personnellement je ne doute plus depuis longtemps. R... depuis ses observations recherche le contact... peut-être l'a-t-il eu déjà sans le reconnaître ?

Amérique du Sud : continent de prédilection des OVNI (6)

Quelques cas de rencontres rapprochées du Rio Grande do Sul, Brésil.

Dans le préliminaire du précédent article paru dans cette rubrique, nous vous avons présenté quelques considérations à propos de l'ouvrage du Pr. Felipe Machado Carrion duquel nous vous soumettions l'incident de la Lagune Noire. L'introduction à cette dernière affaire faisait allusion à d'autres cas rapportés par le Secrétaire Général du GGIOANI (1) dans son ouvrage « Discos Voadores Imprevisiveis e Conturbadores ». Nous ayant parues dignes d'entrer dans les colonnes de votre revue, ce sont quelques-unes de ces affaires, dont la plupart paraissent pour la première fois en langue française, que nous vous délivrons présentement.

L'ouvrage du Pr. Carrion expose d'autres incidents tout aussi intéressants que ceux qui vont suivre : dans cette même rubrique il vous sera donné d'en prendre connaissance dans les prochains mois.

Le cas de la plage de Pinhal.

Le témoin, M. Cavalheiro Mendes, retraité des forces de police de Pôrto Alegre est une personne sérieuse et précise dans ses déclarations. Le 19 octobre 1959, le témoin était seul dans son chalet de vacances situé près de la plage de Pinhal. Au cours de la nuit, vers 00 h 15, il vint s'asseoir à l'extérieur de sa résidence car la nuit était très chaude. Cinq minutes passèrent quand il sentit une inexplicable sensation de peur d'envahir.

Cet état s'accentua encore et bientôt il se sentit mal à l'aise. Une forte sensation de chaleur l'accablait et le gênait plus particulièrement au niveau du visage. Ses cheveux se hérissèrent. Il voulut rentrer dans le chalet, mais dès qu'il fut debout, il se dirigea vers un petit chemin proche. Il franchit la barrière (il entendit derrière lui le bruit du loquet qui se rabattait), tout en se rendant compte, rapidement, qu'il était dans un état second : rien de ce qu'il venait d'accomplir ne pouvait correspondre à son état normal. Sa volonté était dominée par une force dont il ne voyait pas encore l'origine. Pieds nus, il marcha sans ressentir les aspérités du sol.

Peu à peu, la sensation de peur qui l'avait d'abord surpris, s'atténua, par contre il ne pouvait que

1. GGOANI : Groupement du Rio Grande do Sul d'Etude des Objets aériens non identifiés (Pôrto Alegre).

subir les effets de la force mystérieuse qui semblait le diriger. Dans cet état, le témoin sentit qu'il venait de fouler quelque chose de meuble; il se baissa (en faisant un effort) afin de passer la main sous les pieds et il constata ainsi qu'il marchait sur du sable. A cet endroit, le témoin rapporta plus tard aux enquêteurs qu'il était encore à peu près maître de ses actes, de sa personne.

Il se redressa, sans effort cette fois, mais aussitôt le phénomène qui semblait le manipuler devint plus intense. Il fut alors en proie à une grande faiblesse, il voulut s'asseoir mais n'y réussit pas et fut contraint de continuer sa marche en titubant. Il remarqua alors une clarté située à environ 150 m, qui émanait d'un objet lenticulaire orangé. Soudain, le témoin vit apparaître à quelque 20 m de l'engin, un buste humain (le témoin ne devait pas voir un être entier).

Le buste appartenait à un individu masculin, de forte stature. Les yeux étaient grands et saillants dans un visage ovale aux pommettes très prononcées. La peau du visage était bronzée et imberbe. Des cheveux d'apparence blonds, lisses et longs étaient peignés en arrière et tombaient à hauteur de la nuque de façon normale.

Le veste portée par l'humanoïde était grossière et de couleur plomb. Le témoin n'y découvrit aucune couture, ni fermeture, ni bouton, ni poche. Un haut col apparaissait comme étant doublé.

Le témoin s'était rapproché du buste, quand, sans parler, l'être inclina la tête vers la droite puis vers la gauche en souriant légèrement. Il décrivit alors un geste circulaire avec le bras, vers la droite, avec la main ouverte et les doigts joints (auxquels le témoin ne remarqua aucun anneau).

Sans pouvoir parler, le témoin formula mentalement la question de savoir pourquoi il ne pouvait s'approcher plus avant. Ce qu'il reçut comme réponse lui fit comprendre que ce n'était pas encore le moment pour cela. Le témoin pensa qu'il était devant un être de Mars, mais n'en «ressentit» mentalement pas la confirmation. Il pensa de nouveau et celle fois à Vénus comme lieu de provenance de l'être, la réponse fut positive.

Suivant le geste de l'étrange visiteur, le témoin aperçut dans la pénombre de la plage un petit homme qui marchait dans la direction du site du phénomène. Il pouvait avoir une taille de 1,60 m, sa tête nue laissait apparaître des cheveux lisses et coiffés. Marchant normalement, le petit être s'est dirigé vers l'engin où il disparut de la vue du témoin. Durant toute la durée de ces manifestations, l'objet s'est maintenu constamment près du sol. A ce moment, le témoin ne vit plus rien, ou fut contraint de ne plus rien voir car il ne perçut plus rien d'autre que le bruit métallique du loquet de la barrière qui se refermait derrière lui. D'un seul coup, il retrouva son état normal et aussitôt ressentit que la fraîcheur de la nuit était plus vive que lorsqu'il fut entraîné hors de l'enceinte de son chalet. Ayant pleinement retrouvé toutes ses facultés, il réintégra son logis où il vit que l'horloge marquait 01 h 30. Il avait donc été dehors pendant 1 heure. Le témoin ne se sentait pas fatigué et c'est seulement vers 05 h 00 qu'il retrouva le sommel.

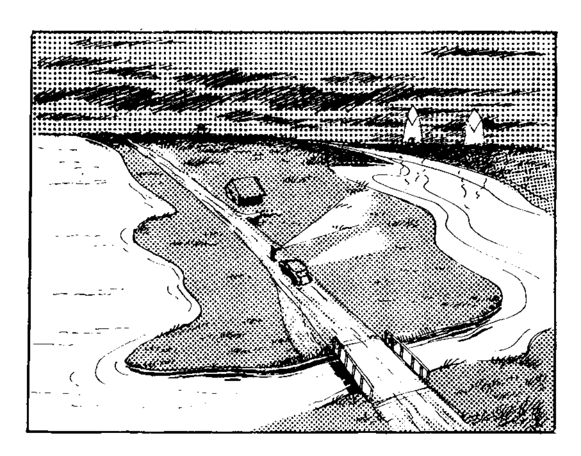
Dans les jours qui suivirent rien ne vint perturber sa vie, toutefois le désir d'entrer en communication avec les inconnus ne quittait pas son esprit.

Nos enquêteurs constatèrent, lors de leurs démarches et entretiens avec le témoin, que ce dernier ne s'occupait pas de sciences occultes ou d'autres activités similaires. Quelque temps passa quand notre équipe d'enquêteurs fut mandée par M. C. Mendes. Au colonel W. Schneider et au capitaine Cardoso (capitaine en retraite de la F.A.B.) de notre groupement, le témoin devait relater que se trouvant sur la plage de Pinhal, il eut la nette sensation qu'« ils » allaient revenir à une date déterminée qu'il fixait à moins de 20 jours. Au jour présumé, nos enquêteurs arrivèrent sur les lieux.

Ce soir-là, vers 20 h 40, nos enquêteurs furent surpris par l'apparition d'une sphère rouge très volumineuse à l'horizon. D'une grandeur apparente à celle de la pleine lune, l'objet s'est déplacé en suivant une trajectoire sinueuse; en accélérant, elle disparut dans la nuit, sans se manifester davantage. Vénus se trouvait à environ 15° d'éloignement lors de la venue de la sphère. Le témoin fut soumis à un interrogatoire très poussé. Il n'accepta pas d'être soumis à l'hypnose (en vue d'une régression psychologique et ce, malgré toute l'insistance des deux officiers) (2).

---

2. Jader U. Pereira, Les « Extra-Terrestres », second numéro spécial de la revue « Phénomènes Spatiaux », publication du GEPA.
Jim et Coral Lorenzen, Flying Saucer Occupants, Signet Book, 1967, pp. 199-201.



Note :
L'action paranormale des occupants sur les témoins peut revêtir deux formes : télépathie ou quelque autre phénomène similaire, et manipulation mentale, pour laquelle le témoin est « télécommandé », accomplissant des mouvements ou prenant des attitudes en désaccord avec sa volonté, cette emprise paranormale sur le comportement du témoin pouvant s'accompagner d'une altération de sa perception du milieu.
(Jader U. Pereira, Les « Extra-Terrestres », Phénomènes Spatiaux, Spécial N° 2, 1974, p. 37).

Le cas du Pont de la Crevette.

Concernant cette nouvelle expérience, nous avons la pleine assurance que les témoins sont des personnes de haute respectabilité. Le colonel Waldemar Carlos Bastide Schneider est professeur au Collège Militaire de Pôrto Alegre, il fut l'un des témoins du cas que nous vous proposons et bien avant le déroulement de cette affaire, il comptait déjà dans l'équipe des enquêteurs GGIOANI où il est très apprécié pour la capacité et le sérieux de ses rapports. (Voir le cas de la Lagune Noire notamment) (3).

Dans la soirée du 30 octobre 1959, sereine et de bonne visibilité, le Colonel Schneider avait pris la route en direction de la plage de Imbe. Dans la voiture avaient pris place l'épouse du colonel, leur enfant ainsi que M. et Mme Beitel, des commerçants, amis de la famille.

Vers 22 h 55, à proximité du Pont de Camarâo, ils aperçurent deux lumières clignotantes, en forme de losange, stationnant dans le ciel. Arrêtant la voiture, les témoins s'empressèrent de mieux observer le phénomène lumineux se trouvant à environ 2 km de distance. Les deux formes lumineuses étaient distantes de 50 m l'une de l'autre.

A l'aide des phares de la voiture, l'officier fit plusieurs appels en direction des objets lumineux qui aussitôt, et de la même façon, répondirent. Les losanges s'allumèrent fortement plusieurs fois, et en s'éteignant des taches d'un ton orange, de 20 cm de grandeur apparente, apparaissaient.

En début d'observation, les dimensions apparentes des objets pouvaient être de 60 et 45 cm environ. Le colonel suppose que ces luminosités plus faibles provenaient de l'intérieur des objets.

Lorsque le phénomène augmentait d'intensité lumineuse, celle-ci était de couleur blanche fluorescente, n'aveuglant pas les témoins. Ce faisant, les objets illuminaient la cime des arbres du bois au-dessus duquel ils stationnaient à environ 5 m.

Après les premiers appels de phare, l'officier imagina et réalisa les techniques de signalisation suivantes :

— s'éloigner de 10 m de la voiture en direction des objets une torche électrique allumée en main, compter jusqu'à dix et l'éteindre,
— de l'intérieur de la voiture, l'épouse du colonel répéta à l'aide d'une autre lampe torche la même opération.

Cette signalisation fut exécutée deux fois dans le même ordre. Quelques instants plus tard, les 2 objets répondirent ensemble aux signaux des témoins. La « réponse » fut pareille aux appels du colonel et de son épouse, ainsi, par 3 fois les 2 objets s'illuminèrent pendant le même laps de temps et suivant l'ordre imaginé par l'officier.

Ensuite, toujours à l'aide de sa lampe torche, l'officier balaya l'horizon d'un mouvement uniforme. Aussitôt l'objet de droite répéta le mouvement en se dirigeant horizontalement vers celui de gauche qu'il rencontra le même nombre de fois que la lampe avait balayé l'horizon.

L'officier orienta alors sa lampe en direction du sol, ensuite il la pointa vers l'un des objets en direction duquel il décrivit une circonférence, puis il déplaça le faisceau lumineux dans le plan vertical. En réalisant cette nouvelle signalisation,

3. Inforespace n° 22, août 1975, pp. 30-33.

le colonel avait pour dessein de voir les objets se rapprocher ou monter dans le ciel, pour ensuite les faire progresser au-dessus de lui. Les objets ne comprirent pas la commande, car celui de droite s'approcha de celui de gauche, en se plaçant devant ou derrière pour s'y confondre. Le déplacement des objets se faisant en silence et de façon uniforme. L'officier ne fut pas en mesure de s'approcher des lumières car celles-ci se trouvaient au-dessus d'un bois entouré de terrains marécageux, eux-mêmes ceinturés par une lagune d'un kilomètre de largeur.

Les objets furent observés pendant une heure, temps durant lequel d'autres automobilistes passèrent par les lieux. Ces personnes ne s'arrêtèrent pas et il ne se trouva aucune qui aurait pu confirmer par écrit l'observation au colonel. Les occupants de ces véhicules semblaient visiblement troublés et passant à hauteur du colonel Schneider ils criaient parfois quelque chose comme : « Ce sont des S.V. ! ».

Quand l'officier et ses compagnons de route se retirèrent, les 2 lumières s'éloignèrent.
Après quelques minutes 800 m séparèrent les 2 engins qui évoluaient maintenant à 200 m au-dessus de la Lagune.
De façon soudaine, les 2 losanges lumineux disparurent.
Les faits les plus marquants de cette expérience furent confirmés par un couple de 60 ans habitant à proximité de la Lagune.

Michel Bougard,
Claude Bourtembourg.

On nous écrit...

La série d'articles « L'aventure cosmique de l'humanité » (1) a suscité les réactions de certains de nos lecteurs que nous citons ci-après dans l'ordre où nous les avons reçues :

1. De M. Michel Dufourny, Montluçon, France

1. « Je serais curieux de connaître les sources qui ont permis à M. F. Boitte d'établir le tableau de la page 41 d'Inforespace n° 26 et également son article. Je relève dans ce tableau les erreurs suivantes :

Ranger VII	le 28.07.1964 et non 15.07.1964
Ranger VIII	le 17.02.1965 et non 10.02.1965
Ranger IX	le 21.03.1965 et non 13.03.1965

Mes sources sont Cosmos Encyclopédie. Tome V, p. 156.
A croire que plusieurs engins, portant le même numéro, ont été lancés à quelques jours d'intervalle. »

Réponse : Ce tableau a été établi d'après des coupures de presse de l'époque appartenant à ma documentation ou à celle du Dr I. Verheyden. Les décalages obligeamment signalés par M. Dufourny résultent à mon avis de ce que l'ouvrage auquel il se réfère a choisi de dater l'événement autrement que par sa date de lancement, qui est celle habituellement reprise dans le tableau. Ces différences de quelques jours sont-elles vraiment importantes ?
Les références de cette série d'articles ont été citées en note tout au long des publications. Les deux ouvrages de Sagan ont été abondamment utilisés.

2. « Par ailleurs, d'autres dates sont imprécises : celle de l'alunissage de Luna IX; des premiers pas de l'homme sur la lune; du lancement d'Apollo XIV. »

Réponse : Après vérification, je maintiens la date du 3 février 1966 pour l'impact de Luna IX sur notre satellite; les premiers pas d'Armstrong et Aldrin sur la lune sont datés suivant le cas du 20 ou du 21 juillet 1969 suivant que l'on se réfère à l'arrivée du LEM où à la sortie effective des cosmonautes, qui eut lieu six heures plus tard. Le lancement d'Apollo XIV eut bien lieu le 31 janvier 1971 et Shepard et Mitchell laissèrent leurs

1. Inforespace, n°s 26 à 31.

empreintes dans la poussière de Fra Mauro le 5 février suivant.

3. « Pour Apollo-Soyouz (du 17.07.1975) il figure dans la colonne « Innovation apportée » : 3ème rendez-vous spatial. J'avoue que je ne comprends pas. »

Réponse : Deux rendez-vous spatiaux avaient déjà eut lieu précédemment : celui de Gémini VI (décembre 1965) et de Gémini VIII avec une fusée Agena préalablement satellisée en mars 1966. J'ai choisi de citer l'expérience Apollo-Soyoux parce qu'elle préfigurait une collaboration américano-soviétique en matière spatiale apparemment restée sans lendemain.

4. « Il y a plus grave encore : M. Boitte mentionne Salyout IV comme première expérience de longue durée de vie à l'état d'apesanteur. Il passe sous silence les expériences Skylab dont la durée maximum fut de 84 jours contre seulement 62 pour Salyout IV. »

Réponse : Notre correspondant a sur ce point absolument raison.

2. De M. X... (signature illisible), France

1. A propos de l'équation de Green Bank (Inforespace n° 28) :
   « R : il est supposé implicitement que le nombre d'étoiles naissant dans la galaxie est constant. C'est excessivement peu probable. »

Réponse : R est défini comme étant le rapport entre le nombre total d'étoiles de la galaxie par l'âge de celle-ci, ces deux grandeurs étant prises par définition à un moment donné. Dès lors, R ne saurait être variable sans quitter cette définition.

2. « fp = 1 : c'est inexact. Il y a des étoiles doubles ou triples. Le centre de la galaxie est invivable. »

Réponse : Notre correspondant est en contradiction avec l'avis des astronomes dont le nom est fréquemment cité et notamment de Chlovski (2) : « C'est pourquoi on pensait généralement, il y a encore peu de temps, que les planètes accompagnant les systèmes multiples ne peuvent être **habitées** (3).

Mais récemment on a reconsidéré la question et montré que le mouvement de ces planètes peut prendre la forme d'une orbite périodique, maintenant ainsi la température dans des limites raisonnables. Il suffit que les orbites relatives des étoiles soient presque circulaires. »

Quant au centre de la galaxie, on estime qu'il doit contenir 50 % des 10^{11} étoiles qui forment la Voie Lactée (4) et que les étoiles dans cette région sont environ cent fois plus proches les unes des autres que ne le sont celles voisines de notre soleil (5). Il en résulte que les distances moyennes entre ces étoiles doit être de l'ordre de 0,1 année-lumière, ce qui fait tout de même encore 946.10^9 km.

Le diamètre de notre système solaire étant de 10.10^9 km, je ne vois pas ce qui empêcherait que des systèmes planétaires puissent exister même au centre de la Voie Lactée. Il est vrai que le risque de collision (comètes) ou de supernova est sans doute plus élevé dans ces régions plus denses, ce qui réduirait la durée de vie d'une civilisation installée sur de telles planètes en l'empêchant à la limite d'atteindre le stade du développement spatial, mais ce n'est pas de cela qu'il est question dans l'estimation de fp.

3. « L = 10^7 : pas d'accord. La durée de vie moyenne d'une civilisation est probablement de l'ordre de 1 à 5.10^9 années, comme je l'explicite dans un article en préparation.
   fi et fl : c'est du vogelpik. »

Réponse : Les estimations utilisées dans l'équation de Green Bank résultent principalement des équations de Von Hoerner. C'est avec intérêt que nous lirons l'article annoncé par notre correspondant.
Il ne faut pas vouloir faire dire à l'équation de Green Bank plus qu'elle n'a à proposer. Elle concrétise les efforts et avis d'une série de chercheurs confrontés à la question : « Est-il en probabilité raisonnable d'admettre que la Voie Lactée possède un grand nombre de civilisations évoluées et dans ce cas quel en est l'ordre de grandeur ? ».

4. « En supposant qu'il y ait 10^6 civilisations évoluées dans notre galaxie, que chacune d'elles

---

2. I. Chlovski : « Univers, Vie, Raison », Editions Planète, 1967, p. 119.
3. C'est moi qui souligne. Je rappelle que fp est la probabilité qu'un système planétaire ait fait son apparition autour d'une étoile. La probabilité qu'une au moins de ces planètes supporte la vie est donnée par fl.
4. B. J. Bok : « The birth of stars », Scientific American n° 227, août 1972.
5. M. de San : « Le véritable problème du voyage vers les étoiles », Inforespace n° 14.

expédie 10^4 vaisseaux spatiaux par an et que chaque vaisseau pèse 10^4 tonnes de métal, cela ne fait jamais que 10^{14} tonnes de matière à extraire de quelque part par an. Je ne suis pas d'accord quand Sagan dit que cela représenterait les éléments lourds de 500.000 étoiles par an. En effet, le rayon du noyau NiFe de la Terre étant de 3.000 km. et sa densité moyenne de 17, cela nous donne une quantité de matière égale à :

$$\frac{4}{3} \pi R^3 \times 17 = 4{,}189 \times 3.000.000^3 \times 17 \simeq 1{,}93.10^{21} \text{ tonnes de matière disponible.}$$

On peut donc, rien qu'avec ce noyau central construire 10^{14} vaisseaux cosmiques pendant:

$$\frac{1{,}93.10^{21}}{10^{14}} = 1{,}93.10^7$$ soit **19 millions d'années.**

L'un des plus grands hommes de science vivants Sagan ? Allons, ce n'est même pas un bon vulgarisateur. »

Réponse : Les calculs de notre correspondant sont exacts à ceci près qu'il utilise des valeurs légèrement forcées (2.700 km de rayon pour le NiFe au lieu de 3.000, 13 gr/cm^3 de densité moyenne au lieu de 17) ce qui ne modifie pas les ordres de grandeurs qui atteignent bien 10^{21} tonnes.

3. De M. M. Landais, Le Mans, France

A propos de l'échec d'Ozma :

« Dans l'ouvrage de Maurice Châtelain, « Nos Ancêtres du Cosmos», ce spécialiste des communications spatiales révèle que le projet Ozma produisit des résultats deux minutes à peine après que l'antenne de la station ait été orientée vers Tau Céti : « Des signaux puissants, espacés de façon irrégulière, qui pour les spécialistes indiquaient sans discussion possible un message codé (...) furent captés. Le contenu du message fut jugé dangereux pour l'opinion publique, soit par la Maison Blanche, soit par le Vatican soit encore par le concile des Eglises (...) Mais il y eut des fuites et le Pentagone entra en transes. Pourquoi ? Tout simplement parce que le gouvernement et l'Eglise en ont décidé ainsi et parce que ces savants ne veulent pas risquer de perdre leur situation, ainsi que les honneurs et avantages matériels qui en font partie. »

Réponse : Le « Who is Who in Science » américain ne mentionne aucun Maurice Châtelain, pourtant « établi aux Etats-Unis depuis 1955 ». Mon opinion est que son ouvrage, qui mêle politique et fiction à des semblants de science a été écrit pour faire profiter son auteur des honneurs et avantages matériels qui en résultent. A moins d'être un maniaque du mystère on ne voit pas pourquoi la réception de signaux d'outre-espace (ou sur un autre plan, la preuve irréfutable que les OVNI existent et sont d'origine extraterrestre) devrait s'accompagner d'une telle censure. Par exemple, lorsque le physicien N. Kardachev crut avoir capté des signaux intelligents en provenance de ce qui n'était pas encore à l'époque connu sous le nom de « quasar CTA-102 », cette nouvelle fut annoncée et commentée dans la presse du monde entier. Pourquoi en aurait-il été autrement avec Ozma ? J'avoue que la collusion du Vatican et d'un Pentagone «en transes» pour un tel propos me paraît d'un comique presque irrésistible.

4. Du physicien Stanton T. Friedman, Californie, USA

« Je ne suis pas d'accord quand vous écrivez (Inforespace n° 28) que mon ton a été sarcastique lorsqu'au second congrès du Mufon (juin 1973) j'ai discuté les idées de Sagan. Mes commentaires ne furent pas plus sarcastiques que ceux de Sagan au sujet des OVNI. »

Réponse : C'est certainement vrai. Mais est-ce utile ?

5. Du professeur J. Jedwab du Service de Géochimie de l'ULB, Bruxelles

« Je vous communique un article publié dans une revue sérieuse dont la traduction pourrait trouver place dans votre revue. »

Réponse : l'article, signé T. Kuiper et M. Morris (6) s'intitule « A la recherche de civilisations extraterrestres » et s'inscrit à ce titre directement dans le même type d'approche que celui de l'« Aventure cosmique ». On y retrouve un bon nombre des idées développées au long de cette série d'articles comme notamment des considérations techniques

---

6. Le Dr Kuiper travaille au Jet Propulsion Laboratory, le Dr Morris à l'Owens Valley Radio Observatory, dépendans tous deux du Caltech, Pasadena, Cal L'article (5 pages, 26 références) a été publié dans « Science » vol. 196 du 6 mai 1977.

sur le choix des longueurs d'ondes les plus favorables pour la transmission de messages à grandes distances, avec en plus un certain nombre d'idées originales dont l'intérêt, par rapport au sujet que nous étudions, est d'avoir pu se frayer un chemin dans les colonnes d'une revue comme « Science » même si leur côté innovateur, sur un plan plus philosophique, n'apparaît pas comme bouleversant pour celui qui est familiarisé avec la littérature OVNI :

Les auteurs commencent par déclarer « hautement probable » la réalisation de voyages interstellaires par un certain nombre de civilisations galactiques. Cette conviction est opposée à celle émise dans le rapport préparatoire au Projet Cyclopes selon laquelle « la possibilité des voyages interstellaires est hors de question, non seulement à court terme, mais également pour une période indéfinie de temps dans le futur ». « Ou bien écrivent MM. Kuiper et Morris la galaxie est essentiellement vide de civilisations extraterrestres évoluées, ou bien elle a été intensivement colonisée. Dans le premier cas, toute recherche de telles civilisations serait par définition vouée à l'échec; dans le second, elle ne pourrait produire des résultats que dans la mesure où, à l'échelle du système solaire, des signaux nous seraient envoyés à partir d'une base avancée, d'une station ou d'un relais de navigation extraterrestre. Dans l'un ou l'autre cas, l'investissement engagé dans la recherche de tentatives de communication à grande distance — à l'échelle stellaire — ne se justifie pas. »

Dès lors, si l'on admet que ces civilisations évoluées existent — ce qui est l'hypothèse de base des auteurs — comment se fait-il que ces signaux n'ont pas été captés **à l'intérieur du système solaire ?** L'alternative est la suivante :

1. Ou bien les civilisations en question ne se sont pas encore engagées dans un processus de colonisation (7).

2. Ou bien elles ne cherchent pas à établir le contact avec notre civilisation.

Nous voyons ici combien ces deux chercheurs sont proches des considérations évoquées bien avant eux par de nombreux ufologues (8). Ils en arrivent au point de faire directement allusion au phénomène OVNI :

« Dans un pareil cas, le contact serait établi sélectivement, soit sous forme d'expériences destinées à tester nos réactions, soit sous forme d'actions ponctuelles visant à empêcher notre propre destruction au niveau de l'espèce, soit encore dans le but d'implanter dans le cerceau de quelques-uns des informations sélectionnées de manière à orienter notre évolution dans telle direction jugée la meilleure. L'intérêt des étrangers se manifesterait par la collecte occasionnelle d'éléments chimiques rares, de matériaux génétiques ou d'échantillons (y inclus humains) en vue d'études biologiques ou psychologiques sans plus éveiller notre attention que n'en occasionne la lecture d'un article OVNI ou d'un rapport de personne disparue. »

Je n'ai fait ici que résumer les idées maîtresses de cet article engagé dont l'intérêt principal est dû à la qualité de ses auteurs et le fait qu'il n'ait pas été soumis à l'habituelle censure née du « facteur de dérangement philosophique » qui empêche habituellement l'éclosion des idées nouvelles.

Je terminerai en remerciant tous ceux de nos lecteurs qui, par leurs lettres et avis, nous ont prouvé et leur esprit critique et leur intérêt.

Franck Boitte.

7. Le mot « colonisation » doit être ici compris dans le sens d'expansion, sans qu'il y ait forcément prise de contrôle des destinées de la civilisation colonisée par ses « envahisseurs ».
8. Notamment Aimé Michel (« Mystérieuses Soucoupes Volantes », collectif publié par Lumières dans la Nuit, Albatros, 1973) « Le principe de banalité » et Maurice de San, Inforespace n° 14 « Le véritable problème du voyage vers les étoiles », 1974.

Chronique des OVNI

Un document exceptionnel sur les OVNI du 17ème siècle

En juin 1976, lors des « Deuxièmes journées internationales sur les OVNI » de Poitiers, nous rencontrions MM. Danan, Gouiran et Lamblard du groupement « VERONICA » de Nîmes. A cette occasion, ils distribuèrent un numéro spécial de leur revue entièrement consacré à la publication d'une monographie de 1621. Dans cet opuscule trouvé à la bibliothèque municipale « Séguier » de Nîmes, nous avons à faire à une longue relation de ces OVNI du passé, ces « signes effroyables nouvellement apparus en l'air ».

Nous remercions vivement les responsables de « VERONICA » qui nous autorisent à publier intégralement le fac-similé de cette monographie capitale si l'on veut mieux comprendre ces phénomènes inconnus. Signalons que « VERONICA » n'est nullement le prénom de la muse ou de l'égerie de nos amis du sud de la France. Il s'agit beaucoup plus prosaïquement du sigle correspondant à : « Vérification et Etude des Rapports sur les OVNI pour Nîmes et la Contrée Avoisinante » (rue Folco de Baroncelli - F-30000 Nîmes).

Nous avons déjà publié de nombreux cas de ce 17ème siècle riche en événements aériens insolites. Mais l'automne de 1621 est de loin la période la plus fertile. Déjà en septembre de cette année, des « escadrons de nuées blanches lumineuses » avaient survolé Paris (voir « La Chronique des OVNI », par Michel Bougard, éd. Jean-Pierre Delarge). Et maintenant, voici que d'autres phénomènes inconnus viennent survoler le sud de la France. Nous sommes en octobre 1621 ...

Un livre qui comble une lacune ...

LA CHRONIQUE DES OVNI

par Michel Bougard, éditions Jean-Pierre Delarge, Paris.

Depuis la création d'Inforespace, nous vous présentons une rubrique qui traite des anciens cas d'OVNI. Car il est vrai que de tous temps les hommes ont observé d'étranges phénomènes dans le ciel. Que sont ces OVNI qui depuis des siècles sillonnent le monde entier ? Et pourquoi des phénomènes quasiment identiques se reproduisent-ils à mille ans d'intervalle ?

Les OVNI ne constituent pas un mythe moderne, mais plutôt une réalité quasiment quotidienne au fil des époques et des civilisations. Pour la première fois, voici un ouvrage qui réunit l'ensemble des informations actuellement disponibles sur ces cas anciens.

Pour tous ceux qui prétendent que rien ne s'est passé avant 1947, les 300 pages de ce livre racontent la longue histoire des OVNI et constituent ainsi les annales d'un phénomène vieux comme le monde.

Un extrait de la table des matières :

1. Quelques mises au point en guise d'introduction.
2. La préhistoire des OVNI.
3. Les « clipei ardentes » : boucliers volants de l'Antiquité.
4. Les OVNI d'avant l'an mille.
5. Les OVNI du Moyen Age.
6. Les OVNI de la Renaissance.
7. Les OVNI du Siècle des Lumières.
8. Les OVNI de la révolution industrielle.
9. La première vague mondiale de 1896 et 1897.
10. Les OVNI de la Belle Epoque.
11. Les OVNI de l'entre-deux-guerres.
12. Les OVNI de 1940 à 1947.
13. Une hypothèse en guise de conclusion.

Avec 30 figures dans le texte et un cahier de 39 illustrations hors texte, voilà un ouvrage que vous ne pouvez manquer (460 FB).

LES SIGNES EFFROYABLES

NOUVELLEMENT APPARUS EN L'AIR

SUR LES VILLES DE

LYON, NISMES, MONTPELLIER

ET AUTRES LIEUX CIRCONVOISINS

Au grand estonnement du peuple.



A PARIS

Chez ISAAC MESNIER

Sur la Coppie imprimée à Lyon.

1621.

Avec Permission.



LES EFFROIABLES SIGNES

APPARUS EN L'AIR SUR LES VILLES

DE

LYON, NISMES, MONTPELLIER

Au grand estonnement du peuple.



LES impressions de l'air sont tellement diverses qu'il n'est pas possible de rendre raison de toutes les choses qui adviennent en ce monde, et principalement de celles qui arrivent contre nature. Car à icelle les principes de la Philosophie faillent, et n'y peut-on asseoir aucun certain jugement, c'est pourquoy il en faut laisser les jugemens à Dieu seul qui ne fait rien en vain, et qui n'ignore point les causes ny les raisons.

Mais entre tant d'histoires qui se pourroient presenter, pour prouver ce qui est plus ciair que le jour, je n'en puis avoir de plus prompts exemples que des visions qui ont souvent apparus en l'air, non point d'Estoilles, ne de Comette d'un Soleil obscurcy, ou d'une Lune qui lui cause son Ecclipse (car toutes ces choses sont naturelles) : mais des Armees d'hommes marchants par trouppes et combats qu'on a veu en l'air, et autres choses semblables, et qui sont visions lesquelles certainement trompent les yeux de l'homme.

Nous lisons au second livre des Macabées chapitre cinquiesme, qu'au temps qu'Antiochus partit pour la seconde fois pour aller en Egypte, par tout la Cité de Hierusalem, on vid par l'espace de quarante jours des chevaucheurs armez en l'air, courant d'un costé et d'autre, comme bataille rengée par ordonnance.

C'est ce que depuis a esté escrit par Saint Luc au second chapitre des Actes des Apostres. *Certes en ces jours là j'espandray sus mes serviteurs, et servantes, et ils prophetiseront. Et feray des choses merveilleuses, au Ciel en haut, Et signes en Terre, en bas sang et feu, Et vapeur de*

fumée : le Soleil se convertira en tenebres, et la Lune en sang, devant que le grand notable jour du Seigneur vienne.

Je ne m'estandray davantage aux exemples de la Saincte Escriture, pour ce quiconque en est instruit mediocrement, en peut remarquer une infinité d'autres exemples.

Nous lisons en Tite-Live, au livre second de la première Decade, Plutarque, Vallere au premier livre, tiltre des Miracles, et plusieurs autres autheurs disent, que durant que Lucius Scipio et C. Norbanus estoient Consuls on ouyt entre Cappoue et Vulturne, un grand son en l'air, et un espouvantable bruict d'armes, tellement qu'il sembla par plusieurs jours, qu'on voyait deux armées se combattre l'une contre l'autre.

Licostenes est autheur que l'an 1520 à Vulssembourg qui est sur le Rhin, tous ceux de la ville ouyrent en plain midy un grand horrible bruict d'armes en l'air, comme si deux armées bien fortes et puissantes eussent combattu à toute outrance : de sorte que la plus grand part de ceux de la ville, qui pouvoient porter armes, de crainte qu'ils eurent,

prindrent promptement leurs armes, et s'assemblerent pour deffendre leur ville, laquelle ils pensoient estre assiegée par les ennemis.

AEneas Sylvius, lequel mourut l'an quatre cent soixante, escrit que l'an sixiesme apres le Jubilé, qu'il fut veu entre Sienne et Florence vingt nuées en l'air, lesquelles agitées des vents batailloient les unes contre les autres, chacunes en leur rang reculant et s'approchant, comme si elles eussent esté ordonnées en bataille, et pendant ce conflit des nuées, les vents faisoient aussi leur devoir d'autre costé de desmolir, abattre, briser, froisser, et rompre maisons, rochers, mesme jusques à enlever les hommes et les bestes en l'air.

Toutes et semblables Histoires que nous pourrions reciter des Signes qui se sont apparus en l'air, mesme en ce Royaume durant les guerres civilles, notamment quelques jours devant les batailles de Moncontour, de Coutras, de S. Denys, et plusieurs autres qui nous pourroient servir de plus amples tesmoignages aux Signes qui depuis peu se sont apparus sur les Villes et Citez de Lyon,

Nysmes et Montpellier, et autres lieux circonvoisins.

La nuict du 12 Octobre dernier sur les huict heures du soir ou environ, n'ayant pour lors aucune clarté de Lune estant à son dernier cartier, l'air outre nature commença à s'esclaircir du costé du Levant, et continuant une heure et demie ou environ, le temps se rendit aussi clair et net qu'il fait aux plus beaux jours de l'Esté, ce qui donna un grand estonnement aux habitans de Lyon, la plus grande partie d'iceux regardant en l'air, apperceurent des choses du tout estranges et hors le cours de nature.

Sçavoir sur la grande place de Bellecourt virent comme une grande montaigne, sur la quelle estoit la figure d'un Chasteau, duquel sortoient force esclairs qui donnoient de tous costez et perdoient leurs lumieres à un instant, et ceste figure de Chasteau se consommoit à mesure que cesdits esclairs en sortoient; cela sembloit couvrir tout le cartier de la porte du Rosne, de Sainct Michel, la riviere de Saone et donner jusques au faux-bourg de Sainct George.

Du costé de la place des Terreaux il fut veu (par plus de quatre cens personnes) en l'air, comme la forme d'un Bataillon de gens d'armes à cheval, à la teste desquels il y avoit une Estoille fort lumineuse, qui sembloit les conduire, la quelle estoit plus grande et plus claire que celles que l'on voit ordinairement au Ciel.

Cette Estoille comme un second Soleil faisoit dissiper devant elle tous les nuages, qui se presentoient de diverses figures, et sembloient à voir, vouloir ternir sa clairté, mais estant surmontez par sa grande lumiere perdoient entierement leurs figures et ne paroissoient plus.

Toute la ville et lieux circonvoisins furent couverts ceste nuict et autres ensuivant de diverses signes et prodiges, comme lance de feu ardant, qui sembloient venir du costé du faux-bourg de la Guillotiere, les quelles s'approchant du Pont du Rosne se dispersoient et ne paroissoient plus, et cela dura jusques au lever du jour.

Sur la ville de Nismes, qui est une des belles Citez et marchande ville du Languedoc,

à demye journée du Rosne, et assez pres de la Mer du Levant il se vit à mesme temps cy devant nommé par les habitans de la dicte ville, principallement la nuict du treziesme du dit mois environ neuf à dix heures du soir, sur l'Amphiteatre comme un grand Soleil fort resplendissant, lequel estoit entouré d'un nombre d'autres flambeaux lumineux, et sembloit vouloir cheminer droit sur la Tour Romaine, que l'on appelle la Tour Magne, sur la quelle il paroissoit comme des chariots en feu tout entouré d'Estoilles fort esclairantes.

Il parut aussi d'autres Signes tant sur le Capitole que sur le Temple, les quels sembloient couvrir toute la ville, ce qui estonna grandement tous les habitans de la dicte ville et autres des lieux circonvoisins.

Sur la ville et Cité de Montpellier, ville apres Paris l'une des plus renommées de l'Europe pour la profession de Medecine, commença à paroistre sur icelle quantitez de flambeaux ardents en forme de torches, de la lumiere desquels sortoit nombre comme de lances de feu qui alloient de part et d'autre :

ceste façon de faire dura depuis les neuf à dix heures de nuit jusques à trois heures du matin, que s'apparut une grande et lumineuse Estoille avec une longue queuë, d'autres petites Estoilles, les quelles sembloient faire dissiper une grosse Nuée meslee de diverses esclairs qui la vouloit comme couvrir et empescher sa clarté, ce qui dura jusques au lever du jour au grand estonnement du peuple.

Tous les signes cy-dessus ne nous peuvent predire autre chose que le grand Dieu des Armées (rendra nostre Monarque victorieux) tenant en sa puissante main les verges contre les perturbateurs de son Estat, et fortifiera l'Armée de Sa Majesté, contre les rebelles. C'est tout ce que nous autres Catholiques François avec l'assistance des prieres de nostre mere Sainte Eglise, devons souhaitter, et dire avec le Royal Psalmiste : *Domine salvum fac Regem, etc.*




LYON
Imprim. Louis Perrin
M DCCC LXXV

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées — **285 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont); un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations — **265 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **300 FB.**